Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers / Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged / Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing / Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- [x] Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- [ ] Only edition available / Seule édition disponible
- [x] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.

- [ ] Coloured pages / Pages de couleur
- [ ] Pages damaged / Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached / Pages détachées
- [x] Showthrough / Transparence
- [x] Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- [ ] Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- [ ] Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

- [x] Additional comments / Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, $3.—États-Unis, $3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X. No. 2.

JEUDI, 9 JANVIER 1879

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les Etats-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle $3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et $3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : " Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : " Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

" Il a été fidèle à son parti," par L.-O. David.—Le Canada français et sa littérature, par Raoul Frary.—Le métier de roi, par A. Gélinas.—Montréal en 1806.—Avant 1760, par Benjamin Sulte (*suite*).—Histoire de l'Ile-aux-Coudres, par l'abbé Alexis Mailloux (*suite*). — La bande rouge, par F. du Boisgobey (*suite*).—Choses et autres.—La mort d'un chrétien.—Faits divers.—Les échecs.—Le jeu de dames.

GRAVURES : Montréal : L'église paroissiale et la Place-d'Armes, en 1806 ; La rue Notre-Dame, à l'ouest de l'église paroissiale, en 1806 ; Afghanistan : Le fort d'Ali-Musdjid, dans la passe de Khyber ; Le gâteau des Rois ; Ottawa : Façade de Rideau-Hall, résidence du gouverneur-général.

" IL A ÉTÉ FIDÈLE À SON PARTI "

Voilà, de notre temps, le plus bel éloge que l'on croit pouvoir faire d'un homme qui arrive ou qui meurt. Tout le monde dit cela, et nous-même nous l'avons dit, sans faire les distinctions nécessaires.

Il y a de ces opinions ou de ces phrases banales qu'on accepte sans les discuter, qu'on répète par habitude et qu'on applique à tort et à travers.

" Il a toujours suivi son parti," dit-on ; dans certains pays, en Angleterre, surtout en France, où les partis sont séparés par des principes fondamentaux, en politique comme en religion, cela peut être un éloge ; les questions de détail, d'administration sont peu de chose comparées aux grands problèmes de la forme et de la constitution des gouvernements. Etre royaliste ou républicain toute sa vie, dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, malgré les défauts et les fautes de son parti, peut être un mérite.

Mais ici, au Canada, où rien ne divise profondément les esprits, où, en général, les chefs ont la même manière de voir relativement aux grands principes qui constituent le fondement de l'ordre social, c'est bien différent.

" Il a suivi son parti " peut fort bien vouloir dire que celui dont on parle a préféré son parti à sa conscience, ou à l'intérêt de son pays, ou qu'il n'a pas eu assez d'énergie, de patriotisme, d'honnêteté pour réprouver chez ses amis ce qu'il avait reproché à ses adversaires. Un homme a moins le droit ici que partout ailleurs d'excuser les fautes de son parti, ses tergiversations et ses erreurs en invoquant la raison suprême du salut du pays, de la conservation de la société. Par exemple, ceux qui redoutaient les dangers de la Confédération ont eu tort de l'accepter seulement par crainte de voir arriver les libéraux, et ceux qui, après avoir demandé la protection à grands cris, la repoussent aujourd'hui parce qu'elle est utile au parti conservateur, n'ont pas moins tort.

Si tout le mérite en politique consiste à suivre son parti les yeux fermés, les libéraux qui dénoncent l'affaire du Pacifique doivent donc approuver les conservateurs qui ne se sont pas séparés de leurs chefs sur cette question, et les conservateurs doivent admirer ceux qui, après avoir demandé la protection, l'ont abandonnée et la repoussent aujourd'hui ? Et ceux qui, dans la presse ou sur les hustings, prêchent au peuple l'obligation de condamner les fautes de leurs adversaires et de se séparer, par conséquent, du parti qui a commis ces fautes, ont donc grandement tort ?

Suivre toujours son parti n'est donc pas suffisant pour consacrer la gloire et le mérite d'un homme, et peut être souvent une preuve de lâcheté ou d'égoïsme. Autrement, un parti ne serait qu'une association d'hommes liés ensemble pour servir leurs fins personnelles, et toujours prêts à tout sacrifier, morale, religion, patrie, à l'intérêt suprême du parti. Pour rester au pouvoir ou y arriver et mériter l'honneur d'avoir été fidèle à ses chefs, il faudrait abdiquer sa conscience et sa raison.

Il est temps qu'on rende aux mots leur signification, au bon sens et à la morale leurs droits méconnus ; qu'on fasse disparaître des notions si dangereuses pour le cœur et l'esprit de la jeunesse, si funestes en général à la société.

Nous ne voulons pas dire qu'il n'y a pas de mérite, ici comme ailleurs, à servir son parti, quand on l'a fait consciencieusement, sans renoncer à ses principes et faire violence à sa conscience, et c'est dans ce sens qu'on peut quelquefois louer un homme d'avoir été fidèle à son parti. Mais nous ne voulons pas qu'on transforme en principe absolu une règle qui, dans ce pays plus que dans tout autre, souffre des exceptions, ou, pour parler plus clairement, qu'on fasse toujours un mérite à un homme de ce qui devait être souvent sa condamnation devant Dieu et devant les hommes.

Ce qui fait que, à notre époque, on estime tant ceux qui sont fidèles avant tout à leur parti, et on tient si peu compte de l'indépendance, c'est qu'ici les partis tendent à devenir de plus en plus de simples associations de protection et de secours mutuel. Les gens se ruinant dans la politique ou y entrant avant de rien posséder, sont obligés d'en vivre et se croient forcés de consulter en toutes choses bien plus leur intérêt personnel que celui du pays. Un homme, dans un pareil état de choses, n'a de valeur qu'en proportion de ce qu'il donne à l'association, et l'indépendant est un être isolé, perdu dans la masse politique, et, par conséquent, méprisé par les deux partis qui ne peuvent compter sur lui.

Que de services pourtant pourrait rendre un groupe d'hommes indépendants, assez fort pour obliger les deux partis à marcher dans la voie droite, en tenant la balance du pouvoir entre les deux, et en faisant pencher la victoire d'un côté ou de l'autre, suivant les circonstances !

Mais où sont-ils ces hommes assez riches, assez intelligents et assez désintéressés pour constituer ce groupe indépendant ? Généralement, ceux qui voudraient être indépendants ne le peuvent, et ceux qui le pourraient ne le veulent pas.

Quoi qu'il en soit, commençons par éviter le danger qu'il y a à poser comme principe que tout homme qui est avant tout fidèle à son parti est nécessairement un homme de mérite, et le reste viendra avec le temps, la science, la fortune et les circonstances.

L.-O. DAVID.

LE CANADA FRANCAIS ET SA LITTERATURE

(Troisième article)

Les Canadiens-français devaient cultiver l'histoire avec d'autant plus d'ardeur que leur histoire nationale est fort honorable, et qu'il leur est utile de la faire connaître. C'est le fondement de leurs droits, le recueil de leurs titres et la garantie de leur avenir. Ce genre littéraire est un de ceux qui fleurissent le mieux dans des conditions d'ailleurs peu favorables. Là, en effet, il n'y a point de concurrence possible, il n'y a point d'importation qui étouffe la production indigène. Un peuple ne peut pas faire venir du dehors ses propres annales, tandis qu'il peut recevoir de l'étranger presque tous ses autres livres.

Remarquons cependant que, depuis quelques années, la France est moins indifférente au sort de ses enfants séparés. Les érudits et les écrivains de ce côté de l'Atlantique commencent à s'occuper des colons du Saint-Laurent. Il serait injuste de passer sous silence des travaux tels que l'étude de M. Rameau sur l'Acadie, et la *Vie de Montcalm*, par M. Ch. de Bonnechose. L'Académie française, en couronnant cette biographie émouvante d'un héros à la Plutarque, vient de donner à son tour le témoignage de sympathie à cette Nouvelle-France, où le souvenir de Montcalm est si pieusement gardé.

On remplirait toute une bibliothèque des seuls ouvrages historiques que les Canadiens-français ont écrits sur leur propre pays. Il faudrait placer au premier rang les histoires de Garneau et de l'abbé Ferland, qui forment chacune trois volumes. Ce n'est point cependant sur ces monuments, dont on est justement fier à Québec et à Montréal, que nous attirerons l'attention de nos lecteurs Nous passerons sous silence, quoi qu'il nous en coûte, les travaux si considérables de M. l'abbé Casgrain, de M. Le Moine, de M. Dunn et de tant d'autres à qui nous voudrions rendre justice. Puisqu'il faut choisir, nous allons de préférence à ce qui nous semble particulièrement original. Il est un genre de littérature historique qui nous paraît jouir au Canada de beaucoup de faveur et qui en est fort digne : c'est la biographie. Les grands événements sont rares, les hommes remarquables sont nombreux. Ces voyageurs et ces colons se sont de bonne heure dispersés ; ils n'ont point livré de grandes batailles, ni gouverné des nations populeuses. Mais ce sont des créateurs, des fondateurs de villes et d'Etats ; ce sont des patriarches. Les habitants des cités naissantes aiment à entendre raconter la vie du premier blanc qui ait construit sa cabane solitaire là où affluent maintenant les émigrants. En Europe, l'origine de la plupart des localités importantes se perd dans la nuit des temps ; chez nous, les Romains n'ont fait que succéder aux Gaulois, et les colonies qui doivent leur existence aux maîtres du monde ont été l'œuvre d'un consul ou d'un César tout-puissant ; aussi n'ont-elles pas eu d'enfance. En Amérique, on remonte sans peine au commencement. On coudoie les fils et les petits-fils du hardi pionnier qui a acquis des sauvages ses amis le terrain où s'élève maintenant une métropole ; on rencontre encore des vieillards qui ont chassé l'ours, l'élan ou le buffle sur l'emplacement où l'on bâtit un hôtel-de-ville somptueux, une cathédrale ou un palais législatif.

On comprend sans peine quel intérêt s'attache à la biographie de ces ancêtres de tout un peuple. Ce sont pour la plupart des hommes simples, médiocrement cultivés, d'allure assez rustique. Mais il ne faudrait pas croire qu'ils n'aient pas eu conscience de la grandeur de leur rôle. Ces enfants perdus de la civilisation savaient qu'ils accomplissaient des conquêtes fécondes et durables. Ils prenaient possession de tout un monde au nom de toute une race. Ce n'est pas sans un noble orgueil qu'un homme donne le premier coup de hache dans une forêt vierge, confie le premier grain de blé à une terre qui n'avait jamais subi la morsure du soc.

Les *Canadiens de l'Ouest*, de M. Joseph Tassé, sont un recueil de biographies où l'on trouve l'histoire des débuts de certains Etats américains et la peinture animée des mœurs des premiers voyageurs du Nord-Ouest. C'est une galerie de portraits qui mériterait une longue étude. L'auteur fait passer sous nos yeux toute une série de héros dignes de Cooper, depuis Charles de Langlade, ce gentilhomme français qui conduisait à la guerre une armée de sauvages, jusqu'à Pierre Falcon, le chansonnier populaire de la Rivière-Rouge, ce juge de paix octogénaire qui est complétement illettré ; depuis F. X. Aubry, l'intrépide conducteur de caravanes, qui traversa tant de fois le désert, jusqu'à Gabriel Franchère, dont les aventures de terre et de mer sont une véritable odyssée. On ne peut s'empêcher de songer que si nous avions beaucoup d'hommes de cette trempe, nous aurions depuis longtemps franchi le Sahara et noué d'actives relations avec les peuples du Soudan.

Il y a dans le livre de M. Tassé des récits émouvants et des anecdotes piquantes. On y constate par des exemples authentiques l'existence de ces solitaires du désert, anachorètes de la chasse et de la pêche, qui se déclaraient rois d'un lac ou d'une forêt, et qui passaient des années entières dans leur royaume sans voir un blanc, peut-être sans voir un homme. L'un d'eux pria un voyageur qui passait de lui rendre un important service et de lui dire ce que contenait une lettre reçue depuis deux ans, et qui lui devait donner des nouvelles de sa famille.

On est particulièrement frappé, en lisant cet ouvrage, d'un fait qui a déjà été

signalé, et dont les preuves abondent. C'est que les colons français de l'Amérique du Nord avaient l'art de vivre en bonne intelligence avec les sauvages. Les Anglais et les Espagnols n'ont jamais su, comme nos compatriotes, supporter les mœurs et gagner le cœur de ces enfants de la nature. Si les Indiens n'avaient pas été condamnés par une sorte de loi physiologique à disparaître peu à peu devant la civilisation européenne, sans pouvoir s'y adapter même quand ils le veulent, les Français auraient été les sauveurs de cette étrange portion du genre humain qui laissera dans l'histoire un si poétique souvenir. Mais il ne restera sans doute des Peaux-Rouges que les métis ou Bois-Brûlés, qui, eux du moins, sont une race vigoureuse et vivace.

Les hardis aventuriers de l'Ouest ne méritent pas seuls les honneurs de la biographie ; les défenseurs patients de la liberté canadienne contre les premiers gouverneurs anglais ; les orateurs et les hommes d'Etat qui ont soutenu, pour le salut de leur nationalité, une lutte si longue et si difficile ; les ministres qui ont présidé à la réconciliation et consacré par leur avénement le triomphe du régime parlementaire, ont fourni à M. David les éléments d'un volume des plus intéressants. Il y a là des personnages qui combattaient sur un théâtre lointain, mais de qui le nom grandira avec le temps. Il y aurait de curieux rapprochements à faire entre M. Lafontaine et M. Deak ; qui sait si, dans un siècle, les Canadiens, devenus un peuple aussi considérable que les Hongrois, ne feront pas du premier un homme aussi illustre que l'est déjà le second ?

Pour bien connaître ce monde nouveau, il ne faut pas craindre les menus détails, aussi intéressants et souvent plus intructifs que l'histoire générale. Il y a telle biographie d'un modeste habitant de Québec, écrite par lui même à l'âge de quatre-vingts ans, qui nous permet d'embrasser d'un seul regard tout le tableau de la vie d'un peuple. Joseph-François Perrault nous raconte comment il a parcouru dans sa jeunesse les déserts du centre de l'Amérique septentrionale ; comment, après mille aventures, après avoir échappé aux plus terribles dangers, il est devenu greffier de la cour du Banc du Roi ; comment il emploie sa fortune à créer d'utiles institutions, ses loisirs à écrire des livres élémentaires, depuis une grammaire latine et un abrégé d'histoire, jusqu'à des traité d'économie rurale et de médecine vétérinaire, sans compter des recueils de jurisprudence et un manuel à l'usage des huissiers. Il semble que dans ces pays neufs l'esprit de l'homme ait plus d'activité, comme le caractère a plus de relief que dans nos vieilles civilisations.

Rien ne donne mieux une idée du soin avec lequel les Canadiens recueillent tout ce qui peut éclairer leurs origines, que la publication du grand *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, de M. l'abbé Tanguay. On élève des monuments de pierre et de bronze à la mémoire des Cartier et des Montcalm ; mais leurs plus obscurs compagnons, leurs plus modestes soldats ont aussi leur page ou leur ligne qui les défend contre l'oubli. Un peuple qui pousse si loin le culte de son passé n'est-il pas assuré d'un long et glorieux avenir ? Tandis que des récits à demi historiques, à demi romanesques, comme les *Anciens Canadiens*, de M. de Gaspé, ou *Jacques et Marie*, de M. Bourassa, nous retracent les mœurs des colons du Saint-Laurent ou les souffrances des Acadiens proscrits, l'histoire ne dédaigne pas de descendre aux minuties d'un pieux dénombrement pour bien montrer aux générations nouvelles combien étaient humbles, difficiles, les débuts de ce qui devient une grande nation.

On ne se rendrait pas un compte suffisant de l'activité intellectuelle des Canadiens-français si l'on se bornait à indiquer rapidement les genres littéraires qu'ils ont cultivés avec succès. Encore notre énumération est-elle incomplète ; les hommes compétents parlent avec éloge des jurisconsultes canadiens. Il faut aussi faire au moins allusion aux journaux et aux revues qui prospèrent et se multiplient. Québec et Montréal ont des instituts littéraires florissants. La jeune cité qui sert de capitale à toute la confédération, Ottawa, n'est pas moins bien partagée. On y tenait, l'année dernière, une convention littéraire des plus animées ; on y délibérait sur les moyens de développer la culture des lettres françaises au Canada, et l'on y ouvrait d'excellents avis, on y prononçait d'excellents discours (1).

Il va sans dire que l'instruction publique est très-prospère. Le jury de l'Exposition universelle vient de rendre le témoignage le plus éclatant au zèle et au succès des Canadiens à cet égard. Nulle part l'enseignement primaire n'est plus largement donné aux masses. Un détail nous donne une idée de l'excellence des méthodes suivies dans les écoles : l'art de la lecture à haute voix y est pratiqué depuis plusieurs années, et les préceptes de M. Legouvé y font autorité. L'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire ne sont pas moins florissants. L'Université-Laval, ainsi nommée en mémoire d'un Montmorency-Laval qui fut le premier évêque du Canada, et de qui le souvenir est resté populaire, n'a rien à envier aux universités européennes.

Cette revue trop rapide suffit à prouver que les Canadiens-français ont une véritable littérature, qui est maintenant sortie des difficultés du début et qui se développe rapidement. Nous ne nous piquons pas de la connaître assez à fond pour porter sur elle un jugement complet. Grâce à Dieu, ce champ est trop vaste pour que la critique puisse le parcourir si vite. Il eût fallu descendre dans le détail plus que ne le comportait cette courte et modeste étude. Mais après avoir signalé à nos concitoyens l'existence d'un groupe nombreux d'écrivains qui mérite toute notre attention, et qui est trop peu connu de ce côté de l'Atlantique, nous devons nous demander à quelles conditions la littérature française du Canada participera au développement qui est désormais assuré à notre race sur les bords du Saint-Laurent. Ce ne sont assurément ni l'activité ni le talent qui font défaut. Le public, d'abord si restreint, devient tous les jours plus considérable. Mais il y a des écueils à signaler. Quoique le français soit resté la langue usuelle, et même la langue officielle du Bas-Canada, l'usage quotidien de l'anglais est une menace permanente pour la pureté du vocabulaire. Il est bien difficile de proscrire d'une façon absolue des mots étrangers qui se sont introduits dans la conversation et qui de là se glissent dans le style écrit. Nous devons cependant rendre aux écrivains canadiens cette justice, qu'ils se défendent avec énergie contre cette invasion. Les ouvrages écrits il y a trente ou quarante ans, autant que nous avons pu en juger, présentent plus d'anglicismes que les livres et les articles d'une date plus récente.

Un défaut nous a frappé dans quelques-unes des œuvres d'imagination que nous avons eues entre les mains : c'est le mélange des styles. Ce n'est pas affecter une délicatesse exagérée que de faire remarquer que certains mots et certaines tournures familières sont déplacées dans des développements dont le style est en général soutenu. Il se produit des disparates que l'on évite aisément en France, plus difficilement dans une contrée aussi éloignée du centre. Le sentiment exact des nuances et la finesse du goût sont des qualités qu'on acquiert sans peine ou qu'on possède assez communément à Paris, mais qui font souvent défaut à la province quand elle ne se tient pas en relations suivies avec la capitale.

Or, en ce qui concerne les belles-lettres, il importe que les Canadiens considèrent unanimement Paris comme leur capitale. Il est bon, pour employer un terme à la mode, que l'on décentralise le travail et l'initiative, mais non le goût.

(1) Citons notamment un remarquable travail de M. Louis Turcotte sur l'étude des archives. M. Louis Turcotte, écrivain distingué, vient d'être enlevé aux siens par une mort prématurée qui est un deuil pour les lettres françaises au Canada.

Le grand péril auquel la littérature canadienne est exposée, c'est l'isolement. Il lui importe par-dessus tout de se faire connaître ici et de connaître ce qui se fait ici. Il faut que les écrivains de Québec et de Montréal affrontent et même recherchent les jugements de la critique parisienne ; il faut qu'ils suivent d'un œil attentif le mouvement des esprits et des idées, qu'ils vivent, en un mot, de notre vie.

Il ne serait pas impossible, à ce qu'il nous semble, d'ouvrir aux productions nées en Amérique un assez large débouché dans notre pays. Ce n'est pas ici le lieu d'indiquer les conditions matérielles qu'il faudrait remplir pour atteindre ce but. Remarquons toutefois que le prix des ouvrages édités au Canada est chez nous hors de proportion avec celui que coûtent les publications de la librairie parisienne.

Il n'est pas nécessaire de signaler à des hommes pour qui l'économie politique est une science familière, les inconvénients d'une telle barrière économique. Cela équivaut presque à une prohibition absolue. Le mal est-il sans remède ? Nous avons peine à le croire.

On devrait au moins essayer de supprimer cet obstacle. Sans doute, nos frères du Saint-Laurent ont le droit d'accuser notre indifférence et notre ignorance à leur égard. Mais nous nous en repentons ; qu'ils nous aident à réparer notre faute.

Ce qui est encore plus nécessaire, c'est que l'on sache exactement au Canada ce qui se fait, ce qui se dit, et surtout ce qui s'écrit en France. Il ne nous semble pas que les revues canadiennes, dont nous reconnaissons tout le mérite, tiennent leurs lecteurs au courant de notre vie littéraire. Nos propres revues et nos journaux y pourraient suppléer. Mais les lit-on au Canada ?

Ouvrons l'annuaire d'une importante société littéraire canadienne pour l'année 1877. Nous y trouvons la liste des journaux et des revues qu'elle reçoit. Sur quarante-six publications périodiques, il n'y a qu'un seul journal quotidien de Paris. On y trouve quelques revues, mais la *Revue des Deux-Mondes* fait défaut, comme toutes les revues que n'anime pas un esprit religieux rigoureusement et exclusivement catholique. Le même principe paraît avoir dicté la liste des acquisitions faites par la bibliothèque de cette société pendant cette même année 1877. Ces acquisitions ne peuvent donner aux lecteurs qu'une idée tout à fait incomplète de notre activité littéraire.

Loin de nous la pensée de soulever une discussion sur des questions aussi délicates ; mais les Canadiens nous reprochent notre ignorance à leur égard, et leurs reproches nous vont au cœur. Or, nous nous demandons s'ils nous connaissent bien eux-mêmes, s'ils ne puisent pas à une source trop exclusive leurs notions sur cette mère-patrie qui leur est si chère. Ils aiment ardemment la France ; l'aiment-ils telle qu'elle est ? Savent-ils ce qu'elle est ? Restons dans les limites de notre sujet. En ce qui regarde les lettres, il faut tout lire : il faut aller chercher les chefs-d'œuvre là où ils sont ; il faut faire prendre l'air à son esprit. Nous craignons fort—qu'on nous pardonne la familiarité de notre langage—que la littérature française, telle que les Canadiens la connaissent, ne sente un peu le renfermé.

Pour nous, ce que nous avons lu des œuvres écrites dans notre langue, en cette contrée restée si française par le cœur, nous fait souhaiter vivement que les liens rompus se renouent enfin, au moins pour les choses de l'esprit, entre la métropole et son ancienne colonie. Nous avons étudié le Canada et ses habitants moins que nous l'aurions voulu, assez cependant pour les connaître un peu, pour admirer les grandes qualités de ce peuple jeune et généreux, et pour l'aimer tel qu'il est. En disant au revoir à nos confrères d'outre-mer, ne pouvons-nous pas leur demander de connaître et d'aimer aussi notre France, sans préjugés défiants ni distinction de partis, telle que son histoire l'a faite ?

RAOUL FRARY.

Quelques réflexions sur l'article qui précède :

En homme instruit qui sait qu'on ne doit écrire qu'avec un objet en vue—un but pratique—M. Frary a le soin de mêler des conseils à son travail.

La capitale de la France, qui ne nous dit rien politiquement, est et restera notre capitale littéraire. Les Canadiens le jugent ainsi.

La langue anglaise nous présente un écueil toujours dangereux. Chacun de nous le comprend, mais on ne nous le dira jamais trop, surtout si les avertissements viennent de la France.

Le mélange des styles dans un même ouvrage est un défaut de négligence, conséquemment il est impardonnable. Travaillons à nous en corriger.

Nos livres coûtent trop cher pour être vendus facilement en France. Nous le savons ; tâchons d'y porter remède si c'est possible.

Quant aux journaux et aux livres de France, un peu d'explication devient nécessaire.

Parmi nous, le mot journal est synonime d'organe politique, et, comme nous n'éprouvons pas la nécessité de suivre la politique française, nos cercles littéraires, qui, entre parenthèse, excluent de leur sein la politique, même canadienne, ne reçoivent qu'un petit nombre de feuilles d'outre-mer ; mais cela n'empêche pas les Canadiens de s'abonner privément aux meilleurs journaux français et aux revues de toutes couleurs. Ces publications sont aussi reçues au parlement, à Ottawa, où elles forment la partie "française," assez considérable, à côté de la partie "canadienne-française."

Sans connaître le chiffre que représentent nos importations de livres de France, on peut dire qu'il dépasse toute attente. D'une extrémité à l'autre du Canada, le mouvement littéraire de notre ancienne mère-patrie est suivi attentivement. Depuis trente ans, il y a toujours eu un courant de communication entre Paris, Québec et Montréal ; il n'a fait qu'augmenter ; aujourd'hui, il est introduit partout, et peu de livres échappent à l'attention des Canadiens. Nos auteurs se plaisent à répéter que nos modèles sont en France ; ils ont raison.

Si le contraste du Français libre penseur et du Canadien catholique émeut M. Frary, nous n'en sommes pas étonnés, puisque, pour voir les choses sous leur véritable jour, il faut, de toute nécessité, étudier la situation sur les lieux. Cela est peut-être plus vrai pour le Canada que pour toute autre contrée. En tous cas, le catholicisme dont il est parlé dans les livres des libres-penseurs ne ressemble pas à celui que je connais, moi qui ne sais rien de l'Europe. Les Canadiens se servent de l'Eglise pour soutenir leur nationalité—ce résultat est tout simplement l'idéal que poursuivent ceux qui attaquent notre religion. Encore une fois, pour en juger, il faut voir ce qui se passe ici.

M. Frary, qui est un polémiste vaillant, nous connaît assez pour se faire notre défenseur au besoin. Mais pardon, voilà que, au lieu de le remercier de ses chaudes sympathies, je lui demande de nouveaux services. On voit bien que nous ne sommes pas les aînés de la famille.

BENJAMIN SULTE.

LE MÉTIER DE ROI

Il ne fait pas bon de porter couronne, par le temps qui court, en Europe. L'*Internationale* fait une chasse active aux monarques. On constate depuis quelque temps un redoublement de haine contre les rois, qui est propre à alarmer et qui semblerait indiquer un complot nouveau et formidable. Les tentatives d'assassinat sur les personnages royaux se multiplient d'une manière inquiétante. Dans les derniers trois mois, on n'en compte pas moins de cinq. Le roi Humbert y a passé, après le Czar, le roi Alphonse et l'empereur Guillaume. L'empereur d'Autriche serait menacé du même sort. La police autrichienne a découvert une conspiration formée par des régicides républicains, et la personne de Sa Majesté est l'objet d'une surveillance continuelle de la part de la cour. Qui viendra ensuite, la reine d'Angleterre, le roi de Belgique ? Le pape est à l'abri, il n'est plus roi. C'est la guerre d'assassinat déclarée par l'Europe républicaine à l'Europe monarchique. En Italie, l'assassin du roi Humbert a confessé, après son incarcération, qu'il était internationaliste et républicain, et, comme tel, *ennemi des rois en général*. Il a, par cette déclaration franche, clos la bouche aux démocrates italiens, qui cherchaient sournoisement à rejeter la responsabilité du crime sur les catholiques.

Cette succession rapide d'attentats a mis les gouvernements en émoi. Il y a de quoi, en effet. En Italie, le roi Humbert n'ose plus sortir de son palais. Sa cour est informée qu'on le *guette*, non-seulement à Rome, mais dans toutes les autres principales villes du pays, et même en Sicile. Quelle position amusante pour un roi !

En Allemagne, un autre foyer du socia-

MONTREAL—L'ÉGLISE PAROISSIALE ET LA PLACE-D'ARMES EN 1806

MONTREAL—LA RUE NOTRE-DAME, À L'OUEST DE L'ÉGLISE PAROISSIALE, EN 1806

lisme, l'empereur Guillaume, à peine convalescent, a fait proposer des mesures énergiques au parlement pour combattre la secte. A la réception du 1er janvier, il a, dit le télégraphe, insisté, en s'adressant à ses ministres, sur ce seul sujet.

Cependant il a gracié son assassin. Le roi d'Espagne n'a pas agi de même. Il a refusé de commuer la sentence du meurtrier Moncassi, et il a signé la condamnation à mort de ce gentil républicain, qui doit être pendu à Madrid le 10 janvier courant. Nous aimons mieux cela. Il n'y a rien à gagner à faire des mamours aux assassins. C'est encourager ces sortes d'attentats que de les pardonner. Si les souverains européens, depuis le commencement du siècle, n'avaient pas pris, presque systématiquement, la façon de gracier ceux qui attentaient à leur vie, les tentatives de régicides auraient été moins fréquentes. Le roi d'Espagne donne bravement l'exemple. On peut croire que l'exécution de l'aimable Moncassi contribuera à refroidir quelque peu l'ardeur de ses compères, et le roi Alphonse peut espérer d'être moins exposé à l'avenir. On n'aura probablement pas autant besoin de le garder à vue, comme ses augustes cousins d'Autriche et d'Italie.

L'Allemagne a donné le signal, en déclarant la guerre aux sectes. Les autres pouvoirs vont probablement suivre son exemple. Il faudrait une coalition de l'Europe monarchique et conservatrice contre le monstre socialiste, né de la révolution française et qui menace de saper la société tout entière.

A. GÉLINAS.

LES TROUBLES AU MANITOBA

Nous avons dit un mot des troubles qui ont eu lieu dans la province de Manitoba, à l'occasion de l'élection de M. Taillefer, dans la division de Ste-Agathe. Nos lecteurs savent qu'il s'agit de l'ancien capitaine ou colonel des Zouaves, autrefois de Châteauguay, où il a été candidat.

Les bulletins des adversaires de M. Taillefer ayant été mis de côté, pour cause d'illégalité, par l'officier-rapporteur, M. Turenne, il fut déclaré élu. De là la colère et la vengeance des candidats désappointés et de quelques-uns de leurs partisans, qui, au lieu d'avoir recours aux tribunaux, voulurent se faire justice de leurs propres mains.

Il est vrai qu'ils étaient parvenus à obtenir un mandat d'arrestation contre M. Turenne pour parjure, mais, au lieu de faire connaître leur autorité et d'agir comme des officiers de la justice, ils envahirent le presbytère du Rév. M. Filion en assassins. MM. Filion et Taillefer crurent devoir intervenir pour protéger la vie de M. Turenne, et mirent les intrus à la porte. C'est pour se venger de cet affront que le lendemain matin, vers six heures, les malfaiteurs retournèrent, armés, au presbytère du Rév. M. Filion. Une lutte eut lieu, des coups de pistolet furent échangés, M. Taillefer reçut une balle dans la cuisse, et un des agresseurs, McLane, qu'on dit mort depuis, fut blessé grièvement. Les brigands réussirent cependant à enlever le Rév. M. Charbonneau, qu'ils accablèrent de mauvais traitements.

Une grande indignation règne parmi la population métisse et française du Manitoba, qui demande que justice soit faite. Mgr Taché, évêque de Saint-Boniface, publie des lettres que les RR. MM. Filion et Charbonneau lui ont adressées pour lui faire connaître les faits tels qu'ils se sont passés, et il proteste contre les mensonges et les calomnies débités par les fanatiques qui profitent de l'occasion pour satisfaire leur haine contre les Métis et les prêtres catholiques.

MONTRÉAL EN 1806

La première gravure représente l'ancienne église paroissiale, une partie de la rue Notre-Dame et la rue Saint-Jacques. Quel changement!

Dans la seconde gravure on voit l'autre partie de la rue Notre-Dame, du côté de la rue McGill, où l'on remarque une porte de ville.

AVANT 1760

VIII

Si la France n'a pas assez compris le livre de M. Rameau, si le Canada français en a peu parlé, il n'en est pas de même des Etats-Unis, où il a soulevé de vives réclamations dans quelques revues. Les Yankees sont de ceux qui croient que, en criant bien fort contre la vérité, on s'en débarrasse.

Rien de difficile à faire accepter comme une donnée historique qui froisse ou renverse des préjugés. Or, de préjugés sont pétris nos bons voisins; la constatation des faits historiques ne paraît pas troubler leur sommeil. Sur les questions du passé, ils se repaissent l'esprit de chimères.

Ainsi, posons-leur une question:

Durant un siècle et demi, de quel côté a été le beau rôle? Ils répondent que ce fut de leur côté. Nous allons voir.

Dans le commerce? Oui, si le fait d'apporter d'Europe des marchandises, que l'on sacrifiait pour sustenter les colons, peut s'appeler du commerce. Mais qui a exploité le premier, et sur une vaste échelle, les produits naturels du nouveau continent? qui a lié amitié avec les sept-huitièmes des nations sauvages? qui a réuni dans sa main le monopole de la traite des pelleteries? qui a ouvert des cultures et s'est mis sans retard à l'abri de la famine? Les Canadiens. Dès leur débarquement, ils apprirent à se suffire à eux-mêmes. Ils fabriquaient tous les objets d'habillement, ils avaient des artisans dans tous les métiers. On construisit bientôt des navires qui exportèrent le surplus des céréales récoltées et non consommées; on établissait de puissantes forges; les bois, les fourrures, le poisson, les huiles prenaient le chemin de la France ou des îles, et tout cela avait lieu à une époque où nous ne comptions pas six mille âmes. Et que faisaient les Yankees pendant ce temps? Craintivement cabanés près du rivage, ils seraient morts de faim si leurs amis en Angleterre n'y eussent pourvu; ils attendaient d'Europe de quoi se vêtir; ils ne tiraient presque rien du sol et encore moins de la forêt, où ils n'osèrent jamais s'aventurer, à tel point que leurs récits mentionnent comme un fait des plus extraordinaires le voyage d'un de leurs ministres à trente lieues dans l'intérieur, alors que les Canadiens avaient parcouru tout le continent et traitaient au pied des montagnes Rocheuses! Tous ces contrastes sont accablants pour nos voisins.

Dans le choix des colons? Ce n'est pas chez nous, Dieu merci, que l'on a envoyé des chargements de repris de justice et de filles équivoques. Notre population a été puisée à une source tellement pure et si parfaitement appropriée aux exigences du pays, qu'elle n'a pour ainsi dire demandé rien autre chose à la mère-patrie, tout en exécutant, bien au-delà des espérances que l'on avait conçues d'elle, le plan de colonisation et d'extension préparé par ses chefs. Cinquante ans avant la conquête, le Bas-Canada fournissait de colons, d'artisans, etc., sans l'aide de la France, la longue ligne de forts et d'établissements qui se prolongeait jusqu'aux bouches du Mississipi. Nos voisins ont-ils quelque chose de semblable à montrer, même en petit?

Dans les découvertes? Nul Yankee n'avait encore perdu de vue son campement, que déjà nous avions remonté l'Ottawa, visité les grands lacs, atteint le bas Wisconsin, et enfin pénétré au cœur du continent. Va-t-on croire que, par la suite, nos voisins se sont mis à nous imiter? Pas du tout. Leur part dans la découverte de l'Amérique du Nord est représentée par zéro, ou à peu près; car si Hudson (qui n'était pas Yankee) a fait connaître la baie qui porte son nom, ce sont les Canadiens qui l'ont occupée. De Terreneuve au Pacifique, à la Nouvelle-Orléans et aux Alleghanys, il n'y a pas un pouce de terrain qui ait été connu des Yankees avant la conquête. Ainsi, une population qui ne pouvait pas se suffire à elle-même, faute d'industrie et d'organisation, ne sut pas, non plus, étendre son influence au-delà de son mince territoire et ne fit rien pour la civilisation. L'idée de la comparer aux groupes acadien et canadien fait sourire.

Dans les fondations? Où sont les Yankees descendant des fondateurs du Massachusets, le groupe le plus noble dont puissent s'énorgueillir les Etats-Unis? Ils sont aussi clair-semés que la noblesse des croisades. Pourquoi? Parce que leurs pères sont venus ici au hasard, sans ordre, sans plan, sans rien de ces grandes vues qui marquent le type canadien. Ils ont flotté au gré des événements, et, bien que plus nombreux que nos pères, leurs contemporains, ils n'ont jamais été capables de rivaliser dignement avec eux. Tandis que nous nous établissions, nos voisins tâtonnaient. Tandis que nous nous pourvoyions du nécessaire, puis du luxe, ils attendaient les vaisseaux d'Angleterre. Il a fallu des séries d'années pour mettre quelques éléments de vigueur parmi ce peuple flottant, et cela n'a eu lieu qu'à force d'immigration et parce que les Anglais ont pris la chose à cœur. Jusque là, rappelons-nous quelle était la faiblesse, la gaucherie et même la timidité des Yankees, comparée à notre élan. L'habitant canadien cultive aujourd'hui la terre défrichée par son septième ou huitième grand-père; il n'a pas été supplanté, comme le Yankee, par des individus plus vigoureux, plus courageux, plus intelligents. Il est de la famille de ceux qui ont fondé cent postes dans des contrées où la conquête a tout balayé, croit-on: Haut-Canada, Nord-Ouest, Louisiane, et où, cependant, on voit reparaître, de nos jours, de fortes branches canadiennes. Sans l'espèce de marée humaine que l'Europe a refoulée sur les Etats-Unis, depuis moins d'un siècle, il n'existerait pas d'*Américains*. Et, précisément nous, les Canadiens, nous n'avons rien reçu de France depuis cent trente ans. Où est la gloire des fondateurs yankees, qui n'ont rien fondé?

Dans la guerre? Vais-je prendre la peine de répondre à cette question? On saura toujours que nos chefs, avec quelques centaines d'hommes, ont établi et soutenu l'influence française dans un rayon immense, et qu'ils pesaient sur les colons yankees de manière à paralyser leurs forces. A toutes les époques, ceux-ci ont été plus nombreux que nous et toujours battus. Sans l'intervention si ferme et si patriotique de l'Angleterre durant la guerre de sept ans, la conquête du Canada n'avait pas lieu. Les Yankees ont tenté dix fois de franchir nos frontières et ils n'ont pu y réussir. En revanche, pendant es trois quarts de siècle qu'ont duré nos guerres, nous avons semé la terreur et la ruine dans leur pays.

Les colonies féodales de l'Acadie et du Canada, que les auteurs américains ont si fort travaillé à faire passer pour des rêves ou des institutions qui se sont éteintes en 1713 et en 1760, sans laisser de trace, dominent pourtant l'histoire de l'Amérique du Nord, le Mexique excepté.

Sommes-nous d'accord avec l'histoire, oui ou non? Quel était donc ce noyau insignifiant d'aventuriers, comme on veut le désigner, qui n'a rien laissé sur ce continent sans y imprimer sa marque? Comment, à côté des pages qui racontent ses faits et gestes, ose-t-on écrire un commentaire rancuneux? Pourquoi ne pas aller droit au but et dire que la vérité ne plaît pas à une certaine école?

IX

L'Europe actuelle, digne fille, sous ce rapport, de l'Europe d'il y a deux siècles, n'étudie pas l'Amérique. Elle accepte des opinions habilement couchées dans certains livres et que les écrivains de la grande république ne se gênent pas de ressasser sans relâche. Il en est résulté un quiproquo complet, dans lequel les étrangers tombent facilement, sans réflexion, sans calcul, sans se douter de rien. L'ensemble du siècle et demi qui va de 1604 à 1760 est, on peut le dire, totalement lettre morte pour ces derniers.

Sans parler de Fenimore Cooper, qui a exploité notre histoire de l'Ohio, du Mississipi et de l'Ouest, mais qui s'est bien gardé de faire sentir que tout, absolument tout, y était canadien, et, sans faire trop de reproches à Bancroft, qui a enjambé s lestement les faits qui l'embarrassaient, nous avons sous les yeux quelques hommes de plume renommés, notamment Parkman, qui continuent la même tradition, quoique leurs procédés soient, en apparence, plus généreux. Le temps n'est plus, en effet, où l'on pouvait nous "ignorer," selon l'expression anglaise. Il faut mettre de l'eau dans son vin; on en met—avec une pointe de vinaigre. M. Parkman en est arrivé au persifflage, genre de la petite presse. C'est triste. Ses livres, que l'on nous représente comme écrits dans un esprit de libéralité digne d'éloge, sont huilés de jalousie, pour ainsi dire. Les compliments qu'il nous adresse trempent dans une encre amère, et c'est ce qui lui nuira le plus; car tout se découvre, tout finit par être connu; et, pour avoir été le plus érudit des écrivains de sa nation, il n'en subira pas moins l'abandon de ceux qui, un jour, ne voudront plus accepter ses réticenses. Ah! si M. Parkman osait écrire l'histoire des Puritains avec le ton de sarcasme qu'il a adopté pour parler des fondateurs du Canada, comme il n'amuserait pas ceux qui, aujourd'hui, se plaisent tant à consulter ses livres!

Il met au jour des faits qui parlent d'eux-mêmes, dont il essaie constamment de détruire l'importance, et que ses successeurs sauront, je le crois, interpréter sans tenir compte de son faux point de vue. Dès que l'on cessera de nous traiter avec "libéralité," on arrivera au sens véritables des choses. Inutile de se montrer généreux envers nous; nous ne demandons que la justice. Quand on commence par vouloir agir libéralement, c'est que l'on est préjugé et que l'on n'a pas compris les faits. L'histoire se compose de faits; étudions-les et ne faisons grâce de rien. Cette condescendance est humiliante, après tout. Dans son livre, *The old regime in Canada*, M. Parkman emploie plusieurs centaines de fois le mot *but*. Il constate un fait, puis: "mais... mais... mais..."

S'il est vrai, comme on le dit, que ses ouvrages nous vaudront une part plus grande que jamais de l'attention des lecteurs étrangers, on peut aussi lui appliquer les vers de Corneille:

Il nous fait trop de bien pour en dire du mal;
Il nous fait trop de mal pour en dire du bien.

J'ai terminé cet article en juin 1878. Depuis lors, il a paru des écrits contre le système de M. Parkman — un surtout, qui l'accuse d'avoir traduit servilement ou paraphrasé un bon nombre de ses meilleurs passages, qu'on peut lire dans les livres canadiens, mais que les lecteurs de langue anglaise ne sont pas sensés avoir vus. Le fait est que M. Parkman n'a jamais employé son talent qu'à dénaturer notre histoire pour flatter les préjugés des Américains, ou copier nos bonnes pages de littérature en les mettant sous son nom. Shea et O'Callaghan n'ont pas agi de cette manière.

X

Quelle fut la conséquence des deux batailles d'Abraham (1759, 1760)? Le drapeau anglais flotta sur le Saint-Laurent et le Mississipi. Prenez la carte et voyez ce que cela veut dire. Depuis cent ans, toutes ces contrées nous étaient connues, étaient à nous. Les Yankees n'avaient jamais su en tirer parti; ils arrivèrent juste à point pour recueillir les fruits de nos immenses travaux, grâce à l'énergie et au coup d'œil des hommes d'Etat anglais.

On s'est mépris sur la valeur des premiers colons de la Nouvelle-Angleterre, parce que, ayant aujourd'hui sous les yeux le spectacle d'un développement industriel et agricole énorme, lequel n'est nullement le fruit de leurs labeurs, mais un résultat produit par les contingents nombreux d'hommes attirés en dernier lieu de tous les points du globe vers ce sol privilégié, on est porté à ne voir qu'une seule et même chose, du commencement à la fin de leur histoire. Avant 1760, c'était tout le contraire d'aujourd'hui: nous les dominions de beaucoup.

Il est intéressant de lire un article publié par le *New-England Almanac*, en 1758, pendant la guerre de la conquête,

au moment où Montcalm, remportant toujours des victoires, désespérait l'immense armée qui cherchait à nous envahir. En voici des extraits :

....Les Français ont érigé une ligne de forts depuis l'Ohio jusqu'à la Nouvelle-Ecosse, englobant dans leur domaine toute cette riche contrée, le jardin de l'univers, qui se trouve à l'ouest de nos établissements... Il fut un temps où nous eussions pu nous mettre en possession de ce territoire, grand comme la France, l'Allemagne et la Pologne réunies... Deux puissants rois ont aujourd'hui tiré le sabre pour remporter ce prix de si haute valeur... L'occasion, dit le poëte, n'a qu'une mèche de cheveux : saisissons-la ! N'avons-nous pas, jusqu'ici, trop compté sur notre nombre ? Le loup qui attaque un troupeau ne se préoccupe pas de la quantité de moutons qu'il renferme (le loup, c'est le Français)... Sachons que le nombre, bien préparé par la grâce de Dieu, ferait des merveilles, et que la science militaire et la discipline conduiraient à la victoire et comme un seul homme nos légions armées. Le chiffre de notre population ne nous servira de rien tant que nos colonies ne s'entendront pas pour agir ; car, divisés, nous ressemblons aux petits royaumes de l'Afrique. Si nous ne nous coalisons, corps et âmes, contre notre ennemi triomphant, si les disputes nous éloignent les uns des autres, il arrivera ce que le gouverneur de la Pensylvanie prédisait : " Nous n'aurons plus rien à nous disputer, ni de pays pour y continuer nos chicanes.

Que d'aveux dans ces quelques lignes ! Rien qu'avec cela, on pourrait répondre à toutes les comparaisons blessantes dont on a été si prodigue envers nous. Et certes ! s'il fallait imprimer un volume de citations de cette nature, elles ne nous manqueraient pas !

Qu'étaient, territorialement parlant, les Etats-Unis en 1760, au jour de la conquête du Canada ? Une petite lisière sur les bords de l'Atlantique, rien de plus. Si l'Angleterre, active, prévoyante, prête à faire des sacrifices pour s'assurer l'avenir, n'avait pas décidé de reculer, coûte que coûte, cette barrière restreinte, jamais, au grand jamais, les Yankees ne l'auraient pu, et pourtant le chiffre de leur population était alors vingt fois plus considérable que celui de la nôtre ! Un siècle et demi de défaites leur pesait sur la tête. Comme auxiliaires des Anglais, dans la guerre de la conquête même, les quelques mouvements qu'ils ont tentés les ont fait battre par nos gens : demandons-en des nouvelles à Washington et à ses Virginiens. Je crois que pas un seul Yankee n'a mis le pied sur notre sol avant la capitulation de Montréal, dans l'automne de 1760. On ne voit nulle part que cet élément ait eu du poids, de la valeur, de l'esprit d'entreprise. Alors, pourquoi chercher à le défendre ? Mieux vaut " garder de Conrad le silence prudent."

Ceux qui n'ont pu nous battre, ceux que nous avons sans cesse battus, ceux qui n'ont laissé ni souvenirs de gloire, ni travaux civilisateurs, ni presque de familles, ne peuvent être mis en comparaison avec la race formée dans la Nouvelle-France sous le nom : *Canadien.*

Que des hommes qui ne sont pas leurs descendants écrivent des articles avec la prétention d'être fort adroits ou méchants, cela ne changera rien à la vérité. Comme le dit un proverbe, le sang est meilleur que l'encre. Or, c'est notre sang qui a tout fait dans la période de découvertes, de colonisation et de civilisation de nos deux pays, yankee et Canadien. Il n'y a pas assez d'encre pour ternir ou dénaturer cette page incomparable.

Que l'on nous rende ces parties du Maine, du Vermont, de l'Ohio comprises autrefois dans nos limites, et que l'on appelle pour les garder, d'une part, les descendants des fondateurs du Canada, de l'autre, les descendants des pionniers des colonies anglaises. Cette démonstration vaudra des volumes de raisonnements, car nos voisins auraient à peine assez de sentinelles pour couvrir leurs postes, et pas d'armée, tandis que nous aurions trois cent mille hommes dans la fleur de l'âge sous les armes. Est-ce assez concluant ?

De quelque manière que l'on retourne l'histoire, il faut en arriver à ceci : que les Canadiens ont su découvrir, fonder, coloniser et protéger très-longtemps, par leurs armes, la moitié de ce continent, et que lorsque les deux couronnes—France et Angleterre—se virent au moment suprême où l'épée trancha leurs différends séculaires, le fruit de tant de persévérance, de labeurs et d'énergie passa, par un caprice du sort, aux mains de ceux qui n'avaient rien fait pour le mériter. De cette heure date l'existence des Etats-Unis tels que le monde les connaît. Que les citoyens de la grande république soient fiers des progrès qu'ils ont accomplis depuis ce temps, nous n'y voyons rien que de légitime, mais qu'ils ne parlent pas de l'époque antérieure ! Ni rhétorique, ni jactance, ni sophismes ne leur serviront. Enfants gâtés d'une race qui avait tout préparé pour eux, il leur sied mal de vouloir comparer leur jeunesse à celle d'un petit peuple qui a tiré tout de lui-même, et laissé des monuments uniques dans l'histoire de la colonisation américaine.

Benjamin Sulte.

(*La fin au prochain numéro.*)

HISTOIRE DE
L'ILE-AUX-COUDRES

DEPUIS SON ÉTABLISSEMENT JUSQU'À NOS JOURS, AVEC SES TRADITIONS, SES LÉGENDES, SES COUTUMES

Par M. l'abbé ALEXIS MAILLOUX

Vicaire-Général du Diocèse de Québec.

CHAPITRE NEUVIÈME

LES CLOCHES DE LA CHAPELLE ET DE L'ÉGLISE DE L'ILE-AUX-COUDRES (1)

Dans les campagnes, beaucoup plus que dans les villes, on aime à entendre la cloche de sa paroisse. Toute petite ou insignifiante qu'elle soit, c'est toujours la cloche qui fait le plus d'impression sur le cœur, et dont le son rappelle les plus précieux souvenirs. C'est elle, c'est la cloche de notre paroisse qui a annoncé à nos parents et aux fidèles que nous venions d'entrer dans la société des enfants de la sainte Eglise catholique ; c'est elle qui nous a appelés à l'église pour être instruits des vérités de la foi et de la morale chrétienne ; c'est elle qui nous a convoqués dans la maison de Dieu, et qui a réuni les fidèles de notre paroisse au grand jour de notre première communion ; c'est elle qui, trois fois chaque jour, nous a avertis de saluer notre divine mère Marie, et de nous souvenir du bienfait de la Rédemption ; c'est elle qui nous a convoqués tant et tant de fois aux offices divins ; c'est elle qui s'est unie à nous pour pleurer la perte d'un père, d'une mère, d'un frère, d'une sœur, d'un ami, d'un bienfaiteur signalé, d'un vénérable supérieur, de tous ceux dont nous n'avons plus que le souvenir, etc.

La cloche de notre paroisse a un son que nous distinguons entre les sons de toutes les autres cloches, comme nous distinguons la voix d'un père, d'une mère, d'un ami, de celles de toutes les autres personnes. En voyageant, nous entendons le son de beaucoup de cloches, peut-être plus doux, plus fort, plus harmonieux que le son de la cloche de notre paroisse ; mais ces chants ne vont jamais à notre cœur, ne remuent jamais notre âme, ne nous rappellent jamais à Dieu, à nous-mêmes, au temps de notre jeune âge, aux doux ou amers souvenirs de notre existence, comme ceux de la cloche de notre paroisse. La cloche de notre paroisse a sa place dans notre âme, et elle la conserve sans partage tant que nous vivons.

En parlant de ma gentille petite Ile-aux-Coudres, je n'ai pas cru devoir oublier de parler de ses cloches, que moi, comme tous ceux de ma paroisse qui sont venus avant et après moi, nous avons entendues, que nous avons aimées, et dont les notes sont pour nous toujours belles, toujours aimables et toujours aimées.

Depuis l'époque des premiers établissements sur l'Ile-aux-Coudres, vers l'année 1720, jusqu'à celle de 1748, il n'y avait pas de cloche dans l'île, par la raison qu'il n'y avait point de chapelle, et que la sainte messe était dite dans les maisons de quelques particuliers.

Ce ne fut qu'à cette dernière époque de 1748 que fut construite la première chapelle sur l'Ile-aux-Coudres, par le premier curé de l'île, M. Charles Garrault. Les Révds Pères Jésuites, dont, comme on le verra plus tard, plusieurs avaient desservi l'île, voulurent donner à ses habitants un souvenir de leur bienveillance, par le don d'une cloche du poids d'environ *cinquante livres.* Les fidèles de l'Ile-aux-Coudres eurent peu après une chapelle pour entendre les offices divins, avec la petite cloche pour les y convoquer. Cette petite cloche, je suis heureux de le dire, fut celle qui sonna le jour de mon baptême, que Dieu me fit la grâce de recevoir le 19 de février 1801. Il n'y eut que cette cloche jusqu'à l'époque de 1812, c'est-à-dire pendant la durée de *soixante-quatre* ans.

Dans l'automne de 1811, messire Pierre-Thomas Boudreault avait pris possession de la cure de l'Ile-aux-Coudres. Il crut, l'année suivante, 1812, faire plaisir à la petite cloche des Jésuites en lui associant une autre cloche, dont le prix, les frais de transport compris, était de £26.16.0. L'année suivante, 1813, il lui vint en la pensée de faire un carillon de trois cloches, et, pour mettre sa pensée à exécution, il en acheta une seconde, dont le prix, sur les comptes de la fabrique, est de £7.10.0. Je ne puis me rappeler quel effet avait ce carillon de cloches, qui, probablement, n'avaient pu être choisies de manière à s'accorder. Quoi qu'il en soit de l'harmonie qu'elles envoyaient aux oreilles des habitants de l'île, elles chantèrent ou sonnèrent ensemble pendant la durée d'une vingtaine d'années. Vers l'année 1830, trouvant peut-être que ces trois cloches ou ne s'accordaient pas, ou ne faisaient pas assez de bruit pour des hommes accoutumés au fracas de la mer, les habitants de l'île décidèrent d'en avoir un autre qui, avec les trois déjà dans leur clocher, ferait le nombre de quatre cloches, ni plus ni moins. C'était, comme on le voit, un véritable luxe de cloches. Cette dernière pesait 180 livres environ. Arrivée à l'île, elle fut bénite puis montée dans la seconde lanterne du célèbre clocher bâti par Jacob Fortin, et puis on voulut faire de l'harmonie. Mais il arriva que toutes ces cloches, mises en branle, secouèrent tellement le clocher, qu'on s'aperçut qu'il fallait ou abandonner le carillon ou se résoudre à voir tomber le chef-d'œuvre de Jacob Fortin.

Ce ne fut cependant pas le seul mécompte qui résulta de cet amour d'entendre du son en plusieurs parties et par des voix différentes. Car il advint que cette dernière cloche fit entendre des sons si maussades, si criards, si aigres, si vilains ; elle se mit dans un tel désaccord avec celles qui, déjà, étaient au clocher, que, pour ne pas rendre sourdes toutes les oreilles des habitants et des habitantes de l'île et ne pas faire aboyer, dans un infernal concert, tous les chiens un peu nerveux, il fallut la descendre du clocher et la reléguer dans le grenier de la sacristie, car sa seule vue pouvait donner des crispations de nerfs, par le souvenir du vacarme qu'elle avait fait dans le clocher.

Elle resta ainsi, dans une position fort peu honorable, jusqu'à l'époque où on l'a fit servir à une nouvelle chapelle qu'on venait de bâtir à Saint-Hilarion, démembrement de la paroisse des Eboulements. Ce ne fut pas comme une marque de mépris envers les nouveaux paroissiens de Saint-Hilarion qu'on se décida à la leur céder, mais parce qu'on espérait que, placée dans un autre clocher, ses sons deviendraient tolérables.

Sur la demande qu'en firent les *Saint-hilarioniens*, les fabriciens de l'île consentirent à la voir s'éloigner de leur sacristie, mais à la condition d'une indemnité, qu'ils fixèrent à la modique somme de vingt-quatre piastres. Cette somme fut généreusement fournie par les habitants de l'Ile-aux-Coudres, qui firent ainsi l'acquisition de cette cloche et la donnèrent à la chapelle de Saint-Hilarion, à laquelle déjà le vénérable père François Leclerc, habitant de l'île, avait donné cent *louis en or.*

J'aime à ajouter, et je le tiens de bonne autorité, que depuis qu'elle est seule à chanter, elle s'acccorde bien avec elle-même et que son chant est assez tolérable.

Malgré tous les désagréments qu'ils avaient éprouvés par l'achat de leur dernière cloche, les habitants de l'île ne crurent pas devoir se décourager pour si peu. Il leur fallait du bruit dans le clocher de leur église, comme ils en avaient sur leurs rivages ; et ils voulaient en avoir, coûte que coûte. Ils se décidèrent donc, encore une fois, de se procurer une autre cloche pour remplacer la mauvaise chanteuse. C'était en l'année 1848, juste cent ans depuis la construction de la première chapelle sur l'île, et depuis la première fois que le son d'une cloche s'était fait entendre aux oreilles des nouveaux habitants de la petite île.

Une cloche du poids d'environ *deux cent quatre-vingt-huit livres* fut donc achetée et transportée sur l'île ; c'était la quatrième depuis trente-six ans. Mais, comme chat échaudé craint l'eau froid, redoutant qu'en associant la nouvelle arrivée avec les trois qui déjà étaient au clocher, elle ne fît le même vacarme que la précédente, on ôta du clocher la petite de cinquante livres, donnée par les Jésuites (1), et la plus petite des deux qu'avait achetées M. Boudreault. On les donna en à-compte du prix que coûtait le dernier achat.

Cette nouvelle arrivée, comme c'est la règle, fut bénite et hissée au clocher pour faire du bruit, en société avec la plus grosse achetée par M. Boudreault. On allait donc avoir un carillon à deux cloches après en avoir eu un à quatre cloches. Mais, hélas ! on fut étrangement trompé. Cette dernière n'eut pas sonné quelques semaines, qu'elle se cassa, et adieu le concert à deux cloches. Il fallut donc, quoiqu'à regret, la descendre du clocher, pour en vendre les débris à vil prix, parce que le métal dont elle était composée était fort mauvais et presque de nulle valeur.

Il ne restait donc plus au clocher qu'une seule cloche ; elle venait de la célèbre fonderie de *Mears.* Une seule voix au clocher ! C'était un contraste bien douloureux pour ceux qui, pendant les offices divins, ont un si grand nombre de bonnes et belles voix qui roulent sous la voûte de leur belle petite église ! Aussi, après quinze ans d'attente, tous demandèrent à avoir au moins une seconde cloche, mais beaucoup plus grosse que celle qui était au clocher, et dont la faiblesse des sons n'était bonne qu'à endormir. M. le curé de l'île crut devoir céder aux désirs de ses paroissiens. En conséquence, il demanda à Québec une grosse cloche, qu'on lui envoya. On la disait originaire d'une fonderie française. Mais, encore cette fois, les habitants de l'île furent trompés. Elle ne faisait entendre que des sons sourds et très-désagréables. C'était uniquement une cloche pour sonner aux enterrements, et faire pleurer ceux même qui n'en avaient guère l'envie.

On ne savait trop que faire, lorsque j'arrivai sur l'île dans le but de me reposer un peu chez le bon et aimable curé, après une longue et fatiguante tournée.

J'avais à peine posé le pied sur l'île, que j'entendis dire tant et tant de mal de la nouvelle cloche française, que, ne pouvant croire ce qu'on m'en disait, je me plaçai à une certaine distance et je chargeai quelqu'un de la sonner. Cette cloche n'avait pas encore eu l'honneur de monter au clocher. Elle ne m'avait pas envoyé ses tristes et lamentables sons pendant une minute, qu'il me fut évident qu'on ne l'avait pas calomniée.

Le dimanche arriva, tous les hommes

---

(1) On aimera peut-être à connaître les deux vers suivants qui expriment la destination d'une cloche :

Laudo Deum verum, plebem voco, congrego clerum,
Defunctos ploro, pestem fugo, festa decoro.

(1) Il est vraiment regrettable qu'on ait cru devoir se défaire de cette cloche, qu'on eût dû garder, ce me semble, comme une relique. Il y avait cent ans qu'elle était au service de l'église de l'Ile-aux-Coudres. Elle avait sonné tant de baptêmes et de messes, qu'elle aurait dû avoir au moins le sort des vieux serviteurs que l'on garde à la maison jusqu'à leur mort, en souvenir des bons services qu'ils ont rendus à la famille.

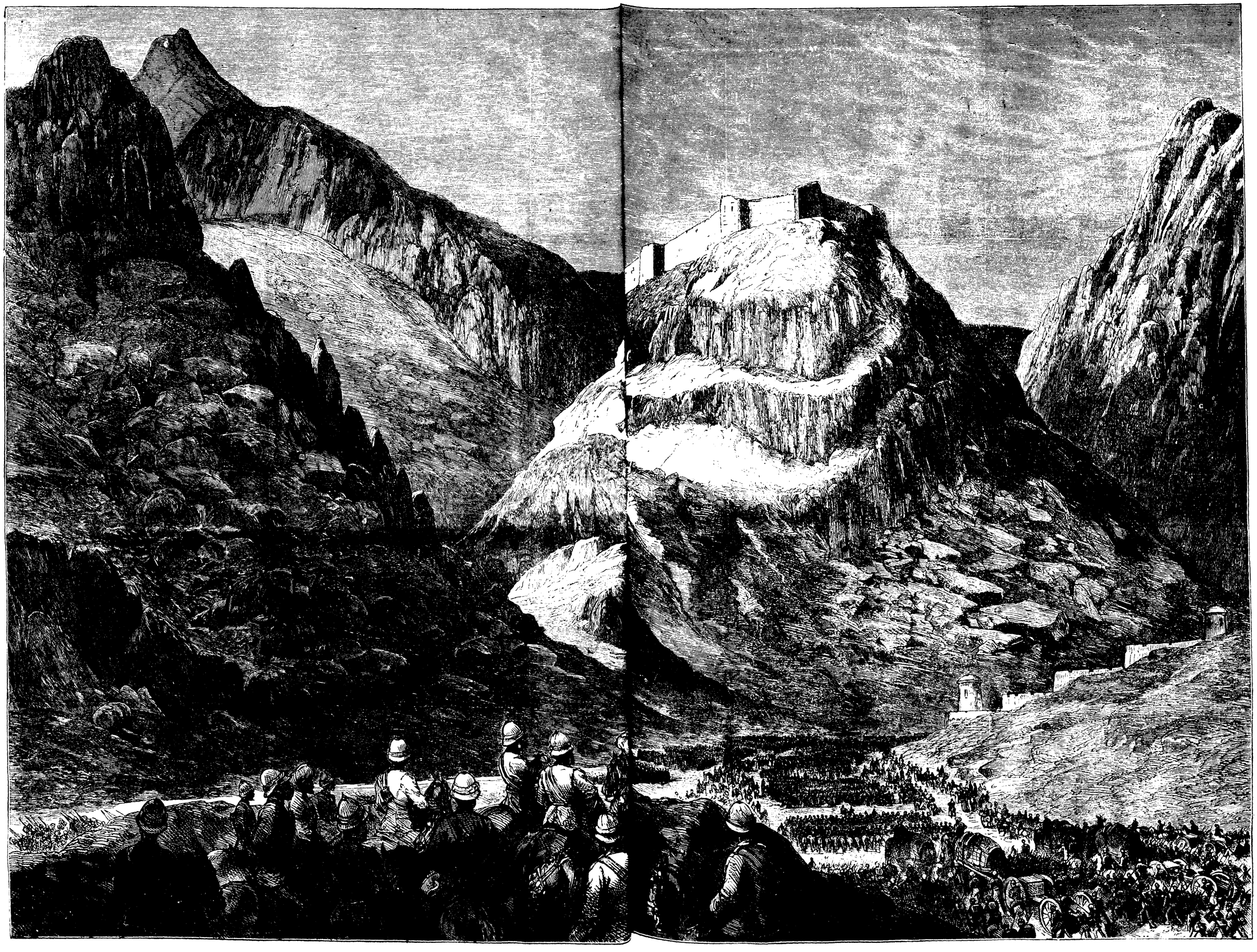

AFGHANISTAN. — LE FORT D'ALI-MUSDJID, DANS LA PASSE DE ER, PRIS, LE 22 NOVEMBRE 1878, PAR LE GÉNÉRAL SIR SAMUEL BROWNE.

étaient à l'église, selon la louable habitude des habitants de l'île. Une assemblée fut convoquée à la sacristie ; on m'y appela, et j'eus la charge importante d'être établi juge pour décider du sort de la nouvelle cloche. Pour ne pas perdre ma réputation d'homme équitable, je crus devoir préparer avec soin le jugement que j'allais rendre, en donnant des raisons de première qualité. Enfin j'abordai franchement le prononcé de mon jugement, qui condamnait la nouvelle arrivée à être renvoyée comme indigne de demeurer au milieu d'une population qui aime à entendre des voix fortes, belles, justes et sonores. J'eus l'assentiment de tous les intéressés.

En conclusion, je leur proposai de faire venir trois cloches de la célèbre fonderie de *Mears*, dont l'accord, comme celui des belles cloches de Québec, donnerait les notes *Fa*, *Sol*, *La*.

A part un ou deux, qui avaient perdu la clef de leur coffre-fort, tous furent d'avis d'avoir des cloches telles que je leur conseillais.

Les hommes de l'Ile-aux-Coudres sont énergiques et, une fois décidés, ils marmarchent vite et ferme. On prit aussitôt la largeur de la lanterne du clocher, puis on décida de placer la plus petite cloche dans un *clocheton* qu'on devait élever sur la partie du comble de l'église située au-dessus du chœur.

Je m'étais chargé de commander les trois cloches à M. Hardy, marchand de Québec, et, dans le printemps de 1864, elles étaient arrivées d'Angleterre.

Une goëlette, appartenant à Symphorien Lopointe, reçut la mission de les descendre à l'Ile-aux-Coudres. Mais voilà que, pendant la descente, un accident des plus déplorables faillit jeter au fond du fleuve les trois belles petites cloches que l'on attendait avec tant d'impatience.

Arrivée à l'endroit des *caps* appelé les *Islets* du *Sault-au-Cochon* (1), un coup de vent soudain fit chavirer l'embarcation.

Les trois hommes de l'équipage eurent la bonne fortune de pouvoir monter sur le flanc de la goëlette, où ils auraient passé de fort mauvais quarts-d'heure, si, par une autre bonne fortune, une goëlette du nord n'eût passé près d'eux et ne les eût recueillis à son bord. Le capitaine de cette goëlette eut encore l'obligeance de les amener à l'Ile-aux-Coudres, où ils jetèrent l'alarme au milieu de la population, en lui annonçant que les cloches attendues étaient en grand danger d'aller voir le fond de l'eau, si déjà elles n'y étaient pas.

A cette désolante nouvelle, on s'empressa de prendre deux chaloupes et de se rendre au lieu du sinistre. Par une manœuvre habile, ces deux chaloupes se placèrent sous les mâts de la goëlette, qui n'était que mollement couchée sur les eaux ; on réussit à la redresser ; puis on la vida ; enfin, on eut le bonheur d'en retirer les cloches et leurs accompagnements. Les deux chaloupes revinrent triomphantes à l'île avec leur précieux fardeau.

Ces trois cloches furent bénites le 21 de février 1864, par Messire Julien Rioux, alors curé de la petite rivière Saint-François-Xavier. Et, ce jour-là, il y eut une grande et solennelle fête à l'Ile-aux-Coudres. Le sermon de circonstance fut fait par M. l'abbé Colfer, alors vicaire aux Eboulements.

Les sons argentins et l'harmonie que produisent ces trois belles cloches font la joie et la gloire des habitants. Quoique placées à l'extrémité ouest de leur île, elles sont assez fortes pour qu'on les entende sonner de toutes les maisons de la paroisse quand le temps est propice. L'église étant bâtie sur le bord du fleuve, dont les eaux s'approchent jusqu'à un demi-arpent, dans les grandes marées, le son de ces cloches se fait entendre à une très-grande distance sur le fleuve quand, à marée haute, le vent ne se mêle pas d'en troubler le calme. Rien n'est plus doux, plus suave, plus ravissant pour l'oreille que cette harmonie glissant sur les eaux paisibles d'un beau fleuve comme notre Saint-Laurent.

J'ai entendu cette harmonie, dans un beau jour, à une grande distance du rivage de l'île, et je ne me rappelle pas avoir rien entendu de si ravissant que les notes de ces cloches qui, ensemble, puis par deux, puis une par une, semblaient marcher sur les eaux pour venir jusqu'à moi. Et, après avoir épuisé leurs voix par leur course rapide, elles me semblaient descendre dans le grand fleuve comme pour se reposer ! Quel est celui qui, comme moi, ne s'est pas senti profondément ému par l'harmonie de trois belles cloches ?

La voix des cloches n'a rien de comparable ici-bas. La réunion des sons d'une bande d'instruments de musique n'est nullement comparable à celle de belles cloches. Les instruments de musique n'offrent qu'un son à l'oreille, c'est toujours le même, et il a le malheur de n'avoir pas de vibrations ; aussitôt qu'il s'est fait entendre, il s'éteint. Les cloches, au contraire, frappées avec plus ou moins de force, donnent des sons toujours différents. Et rien n'égalera jamais le bruit de leurs vibrations qui, se prolongeant et se renouvelant sans cesse, tant qu'elles sont en branle, forme comme un nuage d'harmonie qui ne disparaît que longtemps après qu'elles ont cessé de sonner. Et puis ce nuage se dissipe graduellement comme une légère vapeur que le vent disperse.

Les cloches ont la faculté de se mettre d'accord avec le sentiment qui domine en nous. Sommes-nous dans le deuil par la mort de quelques personnes chéries, elles envoient des sons d'une incroyable mélancolie ; ce sont des glas funèbres qu'aucune voix humaine n'imitera jamais. Elles pleurent avec nous (*mortuos ploro*), et, recevant la douleur qui s'échappe de notre cœur, elles l'expriment au dehors par leurs sons plaintifs et pleins d'une indiscible mélancolie. Oh ! quelle est triste, qu'elle est plaintive l'harmonie des cloches qui pleurent sur un mort et sur sa dépouille mortelle, au moment qu'elle approche de la maison de Dieu !

Mais, par un changement dont on ne peut se rendre compte, voilà que leurs accords sont devenus joyeux, brillants, pleins d'une expression de bonheur, quand elles font entendre leurs concerts aux jours des grandes fêtes qui font naître l'espérance et la joie dans le cœur des enfants de la sainte Eglise. De même qu'en ces jours nous changeons nos habits de travail et de peine pour revêtir nos habits de fête, ainsi les cloches, qui le jour précédent avaient pleuré sur la tombe ouverte d'une personne bien-aimée, se sont transformées pour ne faire entendre que des sons joyeux, comme une harmonie céleste qui prépare les fidèles à jouir du bonheur de ces autres choses plus célestes qui se passent dans la maison de Dieu. Oh ! qu'elle est belle, noble, grande, divine, l'harmonie des cloches de Dieu ! Oh ! qu'elle entrait profondément dans nos jeunes cœurs d'écoliers, l'harmonie des incomparables cloches de la cathédrale de Québec, alors que, marchant en file, nous précédions vers l'antique cathédrale l'entrée de Mgr Plessis, qui venait monter au saint autel, afin d'y prier pour nous, pour la bonne ville de Québec, pour tous ses nombreux enfants ! J'ai assisté, pendant ma vie de prêtre déjà bien longue, à de nombreuses processions se dirigeant vers une église, j'ai entendu les sons d'un grand nombre de cloches ; pourquoi ces processions et les sons de ces cloches n'ont-elles fait qu'augmenter mon admiration pour les cloches de Québec et pour les majestueuses entrées de cet incomparable évêque, Mgr. Plessis ? Car Mgr Plessis et les cloches de sa cathédrale étaient bien faits pour aller ensemble.

(La suite au prochain numéro.)

(1) C'est le nom peu honorable qu'on leur a donné, et j'ai le malheur de n'être pas autorisé à leur en donner un plus poli.

Carte.—M. Charles L. A. Dozois, si avantageusement connu du public, après avoir été au service de MM. H. et H. Merrill, de la rue Notre-Dame, vient de contracter un engagement avec la célèbre Maison PILON. M. Dozois, d'une expérience incontestable, profite de cette occasion pour inviter tous ses amis et toutes les pratiques qui voudront bien le patroniser, à venir le voir dorénavant chez MM. PILON & Cie., où vous trouverez tout ce qu'il vous faut en fait de marchandises choisies (fancy), telles que Soieries, Gants de kid Alexandre, Etoffes à Robes, Echarpes en soie pour Dames, Ruban de fantaisie, Frillings, Dentelles de fil, magnifiques Châles brochés, et beaucoup d'autres marchandises de nouveautés défiant toute compétition.

LA

BANDE ROUGE

PREMIÈRE PARTIE

XXVIII

Le cabinet de M. J.-B. Frapillon, agent d'affaires—tels étaient le nom et les qualités gravés sur une plaque de cuivre—était situé au troisième étage d'une maison de la rue Cadet.

Cet immeuble, composé de deux immenses corps de bâtiments séparés par une longue cour, était un véritable phalanstère.

On rencontrait à ses divers étages toutes les catégories parisiennes.

Le rez-de-chaussée était occupé par un marchand de vin, par un facteur d'instruments de musique et par un libraire qui vendait des journaux.

Le premier était habité par un entrepreneur de bals publics et par un escompteur se disant banquier, quoique sa véritable industrie consistât à exploiter par l'usure les petits marchands du quartier.

Au second, on trouvait une modiste, deux couturières et un fabricant de bijoux faux.

L'appartement de J.-B. Frapillon marquait la limite entre les locations commerciales et les domiciles de fantaisie.

Au-dessus, ce n'étaient plus que lorettes de quatrième ordre, employés de magasin et courtiers en disponibilité.

La maison, malgré cette bizarre confusion de locataires ou plutôt à cause de cette promiscuité, était merveilleusement choisie pour y exercer une profession interlope.

Les escaliers étaient incessamment montés et descendus par des gens de toute condition qu'attiraient là les motifs les plus variés.

Le gandin en quête d'une bonne fortune tarifée y coudoyait le négociant besoigneux qui venait solliciter un à-compte sur des valeurs douteuses.

L'habituée de Mabille, armée et caparaçonnée en guerre, y rencontrait la mère de famille économe à la recherche de chapeaux à bon marché.

Il résultait de ce mouvement incessant qu'un client pouvait venir consulter l'homme d'affaires sans avoir à craindre d'être remarqué, à quelque classe sociale qu'il appartint.

J.-B. Frapillon jouissait, d'ailleurs, auprès du concierge de cette vaste ruche d'une considération sans limites, grâce aux généreux pourboires dont il appuyait toujours le paiement de ses termes de loyer acquittés avec une régularité examplaire.

Dans le quartier, il passait pour un habile homme, et même, jusqu'à preuve du contraire, pour un honnête homme.

Il avait, de tout temps, professé des opinions démocratiques assez avancées, mais il affichait un profond respect pour l'ordre et remplissait très-exactement tous ses devoirs civiques et sociaux.

Il était généralement désigné comme scrutateur dans le dépouillement des opérations électorales, et, depuis la dernière révolution, il était grandement question de le choisir pour commander un bataillon.

De ses antécédents, ses concitoyens savaient fort peu de chose.

On disait vaguement qu'il avait été jadis notaire en province, puis commissionnaire au Mont-de-Piété de Paris, et qu'il s'était défait de toutes ces charges pour se consacrer exclusivement aux *affaires*.

Ce mot vague, qui pouvait servir d'étiquette à toutes sortes d'opérations licites ou autres, était pris en bonne part par les voisins.

On répétait même tout bas que J.-B. Frapillon ne bornait point ses travaux à la gestion des affaires contentieuses, et que son intelligence, doublée d'une probité toute républicaine, lui avait valu la confiance de plusieurs notabilités politiques.

On ne lui connaissait du reste ni femme, ni enfants, ni maîtresse, ni chien, ce qui le plaçait au-dessus des commérages et le distinguait de ses confrères.

L'appartement de ce notable se composait d'une antichambre, formant bureau, d'un salon meublé en velours d'Utrecht, d'un cabinet garni de cartons superposés et étiquetés, et de plusieurs autres pièces réservées pour l'existence personnelle de l'agent d'affaires.

J.-B. Frapillon professait cet axiome salutaire que la vie privée doit être murée, et le public ne pénétrait pas dans son intérieur au delà des trois locaux professionnels.

Il y avait même des catégories parmi les clients.

Les employés sans place s'arrêtaient à l'antichambre, où ils conféraient avec un commis maigre et blême, fruit sec de la basoche, qui enregistrait leurs demandes et leur distribuait des prospectus et des conseils payés.

Les débiteurs courant après le renouvellement d'un effet protesté, les boutiquiers en contestation avec leur propriétaire pour un bail à réaliser, s'abouchaient dans le salon jaune avec le directeur de l'agence.

Les industriels importants et les gens du monde franchissaient seuls la porte à clous dorés du cabinet.

Ces trois pièces se commandaient, mais la partie intime de l'appartement s'accréditait par un couloir entièrement séparé qui aboutissait sur le palier en face de l'entrée officielle.

Le maître ouvrait toujours lui-même l'huis consacré aux rares privilégiés qu'il voulait bien y admettre.

Quand il y avait concomitance de visites ordinaires et extraordinaires, un timbre électrique, mis en mouvement par le commis, avertissait J-B. Frapillon, occupé dans le sanctuaire intime, qu'on l'attendait au cabinet ou au salon.

Pas de rencontre fâcheuse ou de confusion possibles.

Ce jour-là, par une jolie matinée d'automne, l'important personnage qui exerçait rue Cadet ses industries complexes, avait remis à son subordonné le soin d'accueillir les trois classes de clients ordinaires.

Il s'était retranché dans le plus retiré de tous ses appartements particuliers, et il y donnait audience à une belle et élégante personne qui n'était autre que madame de Charmière.

Ce réduit interdit à la foule était une salle ronde dont l'ameublement rappelait les vicissitudes de la vie accidentée de J.-B. Frapillon.

Les murs disparaissaient littéralement sous les cadres sculptés, les trophées d'armes et les objets d'art, épaves recueillies dans les liquidations commerciales ou dans les saisies mobilières.

Il y avait cinq lustres pendus au plafond, trois pendules sur des consoles et une argenterie variée sur des dressoirs.

Tous ces reliquats du Mont-de-Piété juraient avec les collections de journaux entassées dans tous les coins, et les énormes registres cerclés de cuivre qui s'étalaient sur un pupitre colossal.

Dans cette agglomération bizarre d'objets hétérogènes, le seul qui parût avoir été placé là par le goût personnel de l'agent d'affaires, était un portrait du conventionnel Hébert, entouré de bois et surmonté d'une couronne de chêne.

L'admirateur du trop célèbre communiste de 1793 était un homme de quarante ans à peu près, grand, gros, fort et orné, en dépit de sa paisible profession, d'une barbe rousse qui aurait fait honneur à un sapeur.

La bouche était grande, les lèvres minces, le nez pointu et le front assez bas, malgré une calvitie précoce qui en doublait les dimensions apparentes.

Les yeux petits, mais vifs et intelligents, brillaient derrière les verres de lunettes très-fines.

Il y avait dans la physionomie un mélange de ruse et d'audace, la ruse d'un spéculateur véreux soutenue par l'audace d'un sectaire fanatique.

L'ensemble en somme était déplaisant.

J.-B. Frapillon se drapait dans une robe de chambre en cachemire, mais il arborait dès le matin la cravate noire, le gilet blanc et le pantalon gris.

C'était la tenue d'un chef de bureau, moins l'habit traditionnel.

Assise en face de lui et vêtue d'un élégant costume du matin, madame de Charmière avait l'air d'une grande dame qui daigne solliciter une faveur administrative sans rien perdre de sa désinvolture supérieure.

Elle venait d'entrer et jouait du bout de son ombrelle avec les papiers étalés sur le bureau, en femme habituée à traiter les affaires comme une commande de bottines.

"Il y a donc du nouveau, chère belle, dit l'homme à lunettes.

"Pour que vous veniez me voir si matin, il faut que vous ayez bien besoin de moi, ajouta-t-il avec un sourire équivoque.

—Vous avez deviné, futur dictateur, répondit Rose ; c'est étonnant comme la politique forme les hommes.

—C'est mon état d'être perspicace, reprit J.-B. Frapillon, et vous savez de plus que je vous suis dévoué jusqu'à la caisse, inclusivement.

—Ce n'est pas seulement d'argent qu'il s'agit, et j'ai à causer longuement ce matin.

—De quoi ? s'il vous plaît.

—De tout un peu.

—Très-bien ! j'écoute.

—De Valnoir, d'abord.

—Ah ! ah ! ce cher ami, il y a trois jours que je ne l'ai vu, et je crois qu'il se dérange.

"Seriez-vous jalouse, chère belle ?

—Ne dites donc pas de sottises, Frapillon, dit madame de Charmière en haussant les épaules.

"Où en est le journal ?

—Il marche à merveille, et l'affaire me paraît toujours excellente.

—Alors, vous croyez que j'ai fait un bon placement ?

—Exceptionnel ; c'est de l'argent à vingt pour cent au moins, sans compter que vous pourrez toujours retirer vos fonds, si l'affaire se gâtait.

—Vous n'avez rien dit à Valnoir, j'espère.

—Pour qui me prenez-vous ? Il croit toujours que notre bailleur de fonds est un Américain qui veut soumissionner des fournitures d'armes."

Rose approuva d'un signe de tête.

"Savez-vous, chère belle, reprit l'agent d'affaires en riant, que je vous ai trouvé là une jolie opération. Vous touchez d'un côté comme capitaliste, et de l'autre, en votre qualité de femme charmante, car, entre nous, la part que prélève l'ami Valnoir rentre en détail dans votre caisse.

—Parbleu ! dit cyniquement la noble dame.

—Vous étiez née pour les affaires, et je ne suis pas de votre force, reprit J.-B. Frapillon en assurant ses lunettes par un geste qui lui était familier.

—Je viens pourtant vous demander un conseil et un coup de mains.

—A vos ordres, vous le savez bien."

Madame de Charmière tourmentait la pomme de son ombrelle et ne se pressait pas de parler.

"C'est donc grave ? demanda l'homme d'affaires qui n'était pas habitué à voir sa cliente embarrassée.

—Mon cher, j'ai quelqu'un dans mon jeu, dit

Rose avec le ton décidé d'une personne qui vient de prendre son parti.

—Diable ! serait-ce Taupier qui vous gêne ?

—Lui ? Peut-être ; mais surtout un autre.

—Qui donc ?

—Un frère que j'ai, répondit la dame après un silence.

—Un frère ! répéta Frapillon. Je vous croyais sans famille... officielle.

—C'est tout ce qui m'en reste, et c'est beaucoup trop.

—Et ce parent... oublié revient tout exprès pour vous demander une pension alimentaire ?

—Si ce n'était que cela, je m'en tirerais avec deux ou trois billets de mille francs.

—Oh ! oh ! il est très-fort, alors, votre frère. Il paraît que c'est dans le sang.

—Ne plaisantez pas ; il a entre les mains une arme qui peut tuer Valnoir, moi, vous et, de plus, le journal.

—Et cette arme, c'est...

—Un secret qu'il a surpris et dont il veut user."

J.-B. Frapillon pâlit et remonta ses lunettes pour cacher son trouble.

Il allait parler quand le timbre électrique fit entendre sa vibration sonore.

XXIX

"Quel est ce bruit ! demanda madame de Charmière.

—Rien. Mon commis qui m'avertit de l'arrivée d'un client.

—Alors, allez le recevoir et revenez.

—Inutile. Il attendra ; contez-moi votre histoire, chère belle.

—Je vous préviens qu'elle sera longue.

—J'y compte bien, car vous savez mon système. Quand je joue une partie, je veux connaître toutes les cartes d'avance.

—Je n'ai aucune raison pour vous cacher les miennes.

"Je vous disais donc qu'il a un secret et que ce secret concerne Valnoir.

—Et ce secret, vous le connaissez ?

—Pas encore ; je sais seulement qu'il s'agit de ce duel où Charles a eu le... le malheur de tuer M. de Saint-Senier.

—Diable ! mais c'est fort obscur ce que vous me racontez là, et je ne vois pas trop quel rapport...

—Ni moi non plus, mais si je savais à quoi m'en tenir, je n'aurais pas besoin de vous consulter, dit assez sèchement madame de Charmière.

—Alors, chère amie, renseignez-moi un peu mieux, si vous voulez que je vous aide.

—Vous seriez déjà au courant si vous ne m'aviez pas interrompue si souvent.

—Très-juste. Le temps c'est de l'argent, disent les Anglais.

—Donc, reprit la dame avec quelque impatience, ce frère que je n'avais pas vu depuis plusieurs années est revenu à Paris au moment où je m'y attendais le moins. J'avoue même que je le croyais mort. C'est vous dire que nous n'avons jamais été en correspondance bien suivie.

—Excellente méthode. La famille ne donne généralement que du désagrément.

—A qui le dites-vous, mon cher Frapillon ? soupira madame de Charmière. Mon frère est le seul parent qui me reste, et il n'a jamais fait que me compromettre. Croiriez-vous que, malgré tous les sacrifices auxquels je me suis résignée pour le remettre dans la bonne voie, il est arrivé à courir les foires pour se donner en spectacle.

—Peuh ! il n'y a pas de sots métiers, murmura l'homme d'affaires, qui semblait compatir médiocrement aux chagrins de famille de sa cliente.

—C'est possible ; mais il y a de sottes gens, et, si mon frère avait eu quelque bon sens, il aurait fait fortune en Amérique.

—Que voulez-vous ! c'est un déclassé, dit philosophiquement J.-B. Frapillon.

—Bref ! continua Rose, il est arrivé à Paris, traînant avec lui un paillasse, il s'est présenté chez moi en cette honorable compagnie.

—Comment n'avez-vous pas pu vous débarrasser de ces gens-là ?

—Je m'en serais bien gardée avant de tenir le secret. Je les ai, au contraire, invités à dîner, et j'ai tâché de faire parler mon frère, mais j'ai eu beau le griser, je n'en ai tiré que des renseignements très-vagues.

—C'est dommage ; l'idée était bonne, dit l'homme d'affaires en hochant la tête d'un air connaisseur.

—Peut-être en serais-je venue à mes fins, mais le malheur a voulu que Valnoir dînât chez moi ce soir-là. Mon frère a vu que je le connaissais, et il s'est défié de moi.

—Oh ! oh ! voilà qui se complique. Et Valnoir, qu'a-t-il pensé de la rencontre ?

—Je n'en sais trop rien, mais dans tous les cas, il n'a pas paru le moins du monde embarrassé.

—Bon ! c'est signe qu'il ne croit pas son secret découvert, observa judicieusement Frapillon.

—Inutile de vous dire que je lui ai présenté mon convive comme un étranger qui venait m'apporter des nouvelles d'un frère exilé.

—Très-bien joué ! mais voyons le secret. Vous ne soupçonnez pas du tout à quoi il peut se rapporter ?

—Evidemment à un fait qui a dû se passer dans la forêt de Saint-Germain, et auquel le hasard a fait assister mon honorable frère.

"Il faut vous dire, mon cher, que, malgré toute mon influence sur Valnoir, il y a un côté de sa vie que je ne connais pas. Plusieurs fois il s'est absenté sans motif apparent, et j'ai su qu'il allait toujours du côté de Saint-Germain.

—Le mystère est là, évidemment, dit l'agent d'affaires, qui écoutait avec beaucoup d'attention, et c'est à Saint-Germain qu'il faudrait chercher ; mais, tant que le siége durera, nous ne pouvons pas penser à aller prendre des renseignements au milieu des Prussiens.

—Aussi, ai-je songé à autre chose, reprit madame de Charmière.

—Voyons votre plan ; aussi bien les plans sont à la mode, dit J.-B. Frapillon, qui ne dédaignait pas d'égayer de temps en temps les affaires par une agréable plaisanterie.

—Voilà. D'abord, j'ai appuyé une combinaison inventée par ce Taupier que je n'aime guère.

—Il a du bon, dit gravement l'homme aux lunettes.

—En politique, peut-être ; mais, du reste, c'est de la politique qu'il s'agit. Une grande association démocratique à fonder, une campagne à faire dans le journal. Valnoir vous expliquera la chose.

"L'important pour le moment, c'est que mon frère et son paillasse, une espèce d'idiot qui a des idées socialistes, sont entrés dans ce projet, et que je suis sûre de les avoir toujours sous la main.

—Parfait ! s'écria Frapillon. Adroite comme je vous connais, vous auriez bien du malheur si vous n'arriviez pas à les faire parler.

—Je l'espère bien ; seulement, je compte que vous vous en chargerez.

—Moi ! Et comment ? dit l'agent déjà défiant.

—J'ai dit à mon frère que vous étiez l'homme le plus habile de Paris pour mener une affaire délicate ; je lui ai donné votre adresse, et il viendra certainement vous consulter."

J.-B. Frapillon réfléchissait et ne se pressait pas de répondre.

"Pardon, chère belle, dit-il après un assez long silence, mais s'il se défie de vous, il se défiera aussi de moi par cette seule raison que je vous connais.

—Ah ! je vous croyais plus fort, dit assez dédaigneusement madame de Charmière.

"Comment, ne devinez-vous pas qu'en lui insinuant que vous êtes tout disposé à trahir mes intérêts, moyennant rétribution, vous obtiendrez une confidence complète.

—Eh ! eh ! pas mal imaginé, dit l'agent avec un rire sec qui était chez lui un signe non équivoque de satisfaction.

"Alors notre homme n'est pas fort ?

—Pas tant que vous, à coup sûr, et d'ailleurs il ne connaît pas le terrain. Il n'a jamais habité Paris.

—Bon ! et si je réussis, que me restera-t-il à faire ?

—A m'avertir sans perdre une minute. Il faudra m'envoyer chercher dès que vous l'aurez vu."

J.-B. Frapillon retomba dans ses réflexions.

"Eh ! bien ? demanda madame de Charmière.

—Ma toute belle, dit lentement l'homme d'affaires, je ne demande pas mieux que de vous servir, mais, avant de marcher, je veux savoir où je vais. Il s'agit donc de bien nous entendre.

—Que voulez-vous dire ? demanda Rose assez étonnée.

—C'est bien simple. Pour qui êtes-vous ?

—Je ne comprends pas.

—Je vais m'expliquer plus clairement. Si votre frère veut exploiter le secret, c'est que le secret peut rapporter gros, n'est-ce pas ?

—C'est probable.

—Donc, vous pourriez avoir intérêt à l'exploiter avec lui.

"D'un autre côté, la susdite exploitation peut être fort préjudiciable à Valnoir, qui est... votre ami et le mien.

—Evidemment.

—Bon ! maintenant voulez-vous prendre parti pour lui ou pour votre frère ?"

A cette question cyniquement posée, madame de Charmière ne put s'empêcher de rougir légèrement.

L'agent la regardait par-dessus ses lunettes, comme s'il avait voulu lire jusqu'au fond de sa pensée, et la dame était parfaitement résolue à jouer serré.

"Comment pouvez-vous supposer que j'hésiterais entre un homme que j'aime et un frère qui ne m'a jamais causé que du chagrin ? dit-elle hypocritement.

—Très-bien ! reprit J.-B. Frapillon sans s'émouvoir ; alors je vais marcher carrément contre monsieur... A propos, comment s'appelle-t-il ?

—Qui cela ? demanda Rose qui comprenait fort bien.

—Mais, votre frère ?

—Antoine Pilevert, "répondit sèchement la noble personne, qui n'aimait pas à prononcer son nom de famille, même devant son homme d'affaires.

Le timbre électrique résonna de nouveau et cette fois les vibrations se prolongèrent quelques secondes ; c'était le signal convenu avec le commis pour annoncer une visite importante.

"Voulez-vous me permettre d'aller voir ce qu'on me veut ? demanda Frapillon en se levant.

—Faites, mon cher, dit madame de Charmière, j'ai encore quelques instructions à vous donner et je vous attendrai."

L'agent profita de la permission et disparut prestement par une porte qui communiquait avec son cabinet.

Rose se demandait si elle n'avait pas fait fausse route en lui confiant la conduite d'une affaire aussi épineuse.

Sa foi dans l'honnêteté de Frapillon était médiocre, et les objections perfides de l'homme aux lunettes lui avaient donné à réfléchir.

"Ce qu'il me proposait, pensait-elle, il est bien capable de le faire sans moi.

"Qui l'empêche de s'entendre avec mon frère ?

"Décidément, je verrai Antoine ce soir, et je tâcherai encore de le confesser avant de m'engager tout à fait avec ce Frapillon."

Ses réflexions furent interrompues par l'apparition de l'agent, qui entra en marchant sur la pointe du pied.

"C'est lui."

—Qui, lui ?

—Votre frère, M. Antoine Pilevert en personne.

—Déjà ! s'écria Rose, que cette visite précipitée contrariait fort.

—Voulez-vous que je le renvoie ? demanda Frapillon, qui voyait parfaitement l'embarras de sa cliente.

—Non... non, dit madame de Charmière avec hésitation. Seulement, je serais bien aise de connaître vite le résultat de l'entrevue, et puisque je me trouve ici...

—Vous voulez y rester ? Faites mieux, chère belle, assistez à la visite.

—Vous perdez la tête. Il ne faut pas qu'il me voie.

—Il ne vous verra pas, soyez tranquille.

—Comment cela ?

—Venez avec moi, je vais vous montrer comme mon appartement est *machiné*."

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro.)

CHOSES ET AUTRES

M. Tremblay est mort samedi soir.

—

Le parlement fédéral est convoqué, pour la *dépêche des affaires*, le 13 février prochain.

—

On dit que la loi de banqueroute sera abrogée ou considérablement modifiée à la prochaine session.

—

Nos remercîments à M. Ernest Tremblay pour la brochure intéressante contenant les articles qu'il a publiés dans le *National*, sur la destitution du lieutenant-gouverneur de Québec.

—

On compte actuellement dans la Puissance du Canada, 20 diocèses, 26 évêques, 1507 prêtres, 1757 églises ou chapelles de missions, 18 séminaires, 476 ecclésiastiques, 42 colléges, 253 couvents, 32 hôpitaux, 42 asiles, 88 académies, 85 communautés religieuses, 3,422 écoles et 1,870,300 catholiques.

—

M. de Bonnechose, dans une lettre adressée à M. Sulte, parle ainsi de *L'Opinion Publique :*

Veuilllez remercier de ma part la direction de *L'Opinion Publique* pour les numéros qu'on veut bien m'envoyer, Je les lis et regarde toujours avec plaisir, et je les fais circuler. A l'égard de la correction du texte, je ne puis que vous féliciter.

—

Les causes de la crise ministérielle en Italie ne paraissent pas avoir été, jusqu'à présent, bien expliquées. En réalité, le changement du cabinet est devenu inévitable le jour où il a été démontré que M. Cairoli et quelques-uns de ses collègues étaient trop engagés dans le parti avancé pour pouvoir rompre en visière aux meneurs du socialisme.

—

Il paraît certain que le gouvernement fédéral est décidé à destituer le lieutenant-gouverneur de Québec. Il ne manquerait plus pour finir la besogne que la signature du Gouverneur-Général. Quelques journaux affirment que la question lui a été soumise et qu'il a refusé ou manifesté l'intention de refuser sa signature. Les journaux conservateurs disent qu'il ne peut constitutionnellement se mettre en travers de la volonté de ses ministres responsables.

—

On se préoccupe beaucoup, en France et dans toute l'Europe, de ce qui va arriver après le 5 janvier, si les élections sénatoriales donnent une majorité aux républicains dans le Sénat. C'est l'époque fixée par les républicains avancés pour exiger des réformes radicales dans l'armée, la magistrature et le clergé. Mais on se demande si le maréchal MacMahon se soumettra à ces réformes. On rappelle qu'il a toujours dit *qu'il restait là* pour protéger l'armée et la société en temps et lieu.

—

Les élections sénatoriales qui ont eu lieu dimanche dernier, en France, donnent une majorité de 57 aux républicains dans le Sénat. Le danger qui menace la France maintenant et même la république est l'abus de la victoire. Notre opinion est que le cabinet Dufaure sera forcé de se retirer avant longtemps pour faire place à un ministère plus radical.

—

L'*Evénement* se moque avec esprit du *Times* de Londres, qui vient de dire que les Canadiens-français sont des Métis et qu'ils ont presque tous du sang sauvage dans les veines, et du *Figaro* de Londres, qui prétend, lui, que le Canada n'est peuplé que d'Ecossais. Comment veut-on qu'on nous connaisse en Europe, quand des journaux aussi importants nous méconnaissent ou nous métamorphosent de la sorte ? Heureusement, le *Telegraph*, un autre journal important de Londres, a jugé à propos de reprendre le *Times* et de contredire ses étranges assertions.

Il trouve singulier qu'on persiste à dire que le patois est en usage dans la province de Québec, et dit que non-seulement nous écrivons et parlons bien le français, mais même l'anglais. Il termine en disant que si nous sommes politiquement loyaux sujets de Sa Majesté, au point de vue littéraire et social, nous sommes toujours Français.

—

La cour d'appel vient de décider une belle question de droit. Casimir Dallaire avait hypothéqué, après la mort de sa femme, en faveur de Prisque Gravel, un immeuble acquis pendant la communauté, dont la moitié par conséquent appartenait aux enfants de la défunte. Gravel ayant fait saisir l'immeuble en question en vertu d'un jugement, l'un des enfants s'opposa à la vente du sixième de la moitié de cette propriété et allégua que son père n'avait pas le droit d'hypothéquer plus que la moitié de cet immeuble, l'autre moitié appartenant en propre aux six enfants issus du mariage de la défunte avec Casimir Dallaire, le défendeur.

Le demandeur contesta l'opposition et prétendit que l'opposante et les autres héritiers n'ayant pas fait enregistrer la déclaration exigée par l'article 2098 du Code, Casimir Dallaire, leur père, devait être considéré aux yeux des tiers comme le seul propriétaire de tout l'immeuble en question, et que l'hypothèque par lui consentie était bonne et valable.

L'opposante répondit que le Code faisait une distinction entre les conséquences du défaut d'enregistrement des actes entre vifs et des droits de propriété par succession ; que lorsqu'il s'agit d'actes entre vifs, l'article 2098 décrète que l'acquéreur qui n'aura pas fait enregistrer son titre, perdra son droit de propriété vis-à-vis d'un deuxième acquéreur qui aura acheté du même vendeur et fait enregistrer son contrat, mais lorsqu'il s'agit d'acquisition par testament ou par succession *ab intestat*, la seule pénalité imposée est que l'héritier ne pourra ni vendre ni affecter ses biens de succession.

L'hon. juge Mackay jugea que le défaut d'enregistrement était fatal et renvoya l'opposition d'Emilie Dallaire, l'opposante.

La cour d'appel a unanimement renversé le jugement de la cour supérieure et jugé que l'article 2098 obligeait bien, il est vrai, les héritiers à enregistrer leur droit, mais qu'il ne les en dépouillait point, s'ils ne se conformaient pas à cette formalité.

L'hon. juge Tessier, dans une savante dissertation, fit voir les conséquences funestes que produirait l'article 2098, s'il était interprété comme le voulait le demandeur, vu surtout que la loi n'avait fixé aucun délai pour enregistrer ; que, dans un grand nombre de cas, les enfants absents ou trop jeunes seraient incapables de faire enregistrer assez tôt pour sauvegarder leurs droits.

L'hon. juge en chef Dorion démontra, avec sa lucidité ordinaire, que la Cour ne pouvait aller plus loin que la loi, et appliquer aux héritiers une pénalité que le législateur ne paraissait avoir stipulée que pour l'acquéreur par acte entre vifs.

Longpré et David, avocats de l'appelante.

M. Charpentier, avocat de l'intimé.

Le Gâteau des Rois. — D'après le tableau de GREUZE.

OTTAWA—FAÇADE DE RIDEAU-HALL, RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL

LA MORT D'UN CHRÉTIEN

Tous les journaux du pays ont publié la lettre touchante que M. Tremblay, député de Charlevoix, adresse de son lit de mort au public. Ce testament d'un homme de cœur et de talent, d'un bon citoyen et d'un véritable chrétien, ce langage d'outre-tombe, lugubre comme un glas funèbre, empreint de la grandeur mystérieuse de l'éternité, a profondément ému tous les cœurs.

Quoi de plus touchant aussi que le spectacle de cet homme de lutte, qui, en face de la mort, à la veille de paraître devant Dieu, demande qu'on lui pardonne comme il pardonne à ceux qui l'ont offensé !

Ils seraient bien plus à plaindre que lui et bien moins dignes de la miséricorde de Dieu, ceux qui refuseraient de lui accorder le pardon et les prières qu'il demande.

En face de l'Éternité où bientôt, peut-être, Dieu me donnera l'ordre d'entrer ;

Me souvenant du précepte de charité qui oblige le chrétien de n'avoir point d'ennemis, et l'invite à pardonner les offenses reçues, comme aussi à réparer celles que lui-même aurait commises envers ses frères ;

Pour m'assurer de plus en plus les grâces de Dieu et sa miséricorde au moment solennel de la mort ;

Je désire faire en toute humilité et sincérité chrétiennes les déclarations suivantes :

1o. Je pardonne de grand cœur à tous ceux qui, dans ma vie privée ou publique, en paroles ou en actes, m'auraient causé offense, injure ou ressentiment quelconque.

2o. Je demande moi-même pardon aux personnes que, dans la vie privée ou publique, dans les luttes politiques ou les écrits sortis de ma plume, j'aurais pu offenser en paroles ou en actes. Si la chaleur de la discussion et l'amertume du moment m'ont parfois entraîné au-delà des bornes de la modération et de la charité, je le regrette sincèrement et le désavoue de tout cœur.

3o. Si enfin, contre mon intention et les sentiments de respect et d'obéissance filiale que j'ai toujours eus pour la sainte Eglise ma mère, il m'était échappé, dans mes paroles ou mes écrits, des choses que l'on pourrait regarder comme moins favorables à l'esprit de soumission et d'amour qu'un chrétien doit avoir pour celle qu'il considère comme la maîtresse de la vérité et son unique organe autorisé sur la terre, je les désavoue complètement, et j'exprime hautement mon désir de les regarder comme non-avenues.

Dans la situation où je me trouve aujourd'hui, en face de l'Eternité qui s'avance, l'homme juge mieux de la valeur des choses humaines. S'il éprouve des regrets, c'est d'avoir donné trop d'attention aux affaires de ce monde, et d'avoir poursuivi avec trop d'ardeur ce qui, pour le chrétien, devrait toujours être subordonné aux grands intérêts de l'Eternité.

Que mes amis, que ceux qui furent mes adversaires politiques, prient pour moi le Père commun des chrétiens, et, si Dieu m'appelle à lui, qu'ils ne refusent pas à mon âme la charité de leurs prières.

P.-A. TREMBLAY.

M. Tremblay est mort samedi dernier.

Le meurtrier Farrell, de Québec, doit être pendu demain, le 10. Il sera exécuté sur le même échafaud qui a servi à Castofloraz, et par le même bourreau, dit-on. Farrell paraît très-repentant ; il a été constamment, depuis quelques jours, en compagnie de son directeur spirituel et des sœurs de charité.

FAITS DIVERS

—Une jeune fille américaine a tué son frère, l'ayant pris pour un vagabond. Le malheureux jeune homme voulant éprouver le courage de sa sœur, qui était restée seule à la maison, persista à vouloir entrer et à refuser de répondre à sa sœur, qui se décida enfin, se croyant en danger, à lui tirer un coup de pistolet. Le malheureux tomba en criant : " Ma sœur ! " Qu'on juge du désespoir de la pauvre jeune fille.

—Un nommé Jobin, maître tailleur de pierre de Québec, était entré, le 30, dans une auberge pour payer la traite à deux amis. En ce moment, trois individus, Napoléon Chamberland, Edmond et Delphis Clavet, qui se tenaient au fond de la salle, voulurent s'inviter à y participer, mais M. Jobin refusa de les admettre dans son cercle ; et la traite payée, M. Jobin et ses deux amis quittèrent l'auberge. Ils furent suivis par les trois individus, murmurant contre leur peu de libéralité, et comme ils montaient en voiture, ces trois individus leur tombèrent dessus. M. Lepage reçut le premier coup, et il sauta en bas de la voiture ainsi que M. Terreau. M. Jobin voulut en faire autant, mais il reçut un coup qui l'envoya rouler à terre d'où il ne s'est pas relevé. Il paraît avoir été frappé par Edmond Clavet. Lorsqu'on l'a relevé un instant après, il était mort.

Les trois assaillants ont été arrêtés.

Le corps, chose singulière, ne porte aucune trace de violence.

Jobin était âgé de 51 ans et laisse une nombreuse famille ; un de ses fils est employé chez M. Shehyn et est ce moment en Angleterre pour affaires de la maison.

Jolis cadeaux pour les fêtes.—Bibliothèques, Chaises, Pupitres de Dames, Tables et Corniches de fantaisie, Etagères à glaces, Jardinières, Glaces, Ameublements de salon, Chaises d'enfants, Meubles de tous genres, chez

A. BÉLANGER,

276, rue Notre-Dame, Montréal.

Les dames sont instemment priées d'aller lui faire une visita avant d'acheter ailleurs.

RUMEURS.—La saison ayant été si contraire au commerce en général et aux manufacturiers en particulier, il a été un moment où la maison DUBUC, DESAUTELS & Cie. était pour tomber en faillite ; non pas parce qu'elle ne vend pas assez, mais bien parce que la réduction de ses prix est trop grande, ce qui fait croire qu'il est impossible de vivre en vendant à des prix si bas. Laissons les rumeurs aller leur train, et profitons des bons marchés que cette maison nous offre, aux Nos. 105 et 217, rue Notre-Dame, où le gros chien est à la porte.

MM. Narcisse Beaudry et frère, Bijoutiers et Horlogers, annoncent à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont en magasin un assortiment de MONTRES en or et en argent, ainsi que des BIJOUX tant importés que de leur fabrique. MM. Beaudry et frère font aussi la dorure et argenture, ainsi que la fabrication et réparation d'ornements d'églises. Nous croyons devoir faire remarquer au public que ces deux messieurs sont tous deux ouvriers et surveillent, chacun dans son département, l'exécution des ouvrages faits.

NARCISSE BEAUDRY, Bijoutier pratique. EDOUARD E. BEAUDRY, Horloger pratique.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J.-H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine ; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement : 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

Au Magasin Rouge, 581, *rue Sainte-Catherine.*—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis quelques mois, et des milliers d'acheteurs l'encombrent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces prônant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 2½ pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds *gratis*, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché ! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires ; J. N. ARSENAULT, Gérant.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désireraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

LES ECHECS

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMPE, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 140 : MM. V. R. Gagnon et Z. Delannais, Québec ; A. C., Saint-Jean ; L. O. P., Sherbrooke ; J. Gauthier, T. Lafrenière, H. Paradis, S. Lafrenaie et M. Toupin, Montréal.

Tous les amateurs du jeu d'échecs à Montréal apprendront sans doute avec plaisir l'arrivée au milieu de nous du galant Capt. Mackenzie, le champion américain, si bien connu dans le monde échiquéen. M. Mackenzie est certainement l'un des plus forts joueurs d'échecs de ce continent. Son jeu est plein d'imagination et en même temps très-prompt, ses réponses aux coups de ses adversaires ne se font jamais attendre. Vendredi et samedi soir, nous avons pu apprécier la netteté d'esprit et la puissance de combinaisons dont M. Mackenzie a fait preuve en jouant plusieurs parties avec les membres du " Montreal Chess Club," et nous pouvons dire qu'il a dépassé les prévisions de tous ceux qui le voyaient jouer pour la première fois.

M. Mackenzie est l'hôte de Thomas Workman, écr., ex-membre du parlement.

TOURNOI D'ÉCHECS CANADIEN PAR CORRESPONDANCE.

Nous devons à l'obligeance du conducteur du tournoi, M. Shaw, de pouvoir donner aujourd'hui la continuation des parties terminées à venir au 1er janvier 1879.

No.	Joueurs.	Gagnée par
40	Saunders *vs.* Braithwaite	Saunders.
41	Kittson *vs* Narroway	Kittson.
42	Henderson *vs.* Shaw	(Nulle.)
43	Henderson *vs.* Narroway	(Nulle.)
44	Narroway *vs.* Black	Narroway.
45	Hicks *vs.* Black	Black.
46	Foster *vs.* Boivin	Boivin.
47	Clawson *vs.* Wylde	(Nulle.)
48	Braithwaite *vs* Hicks	Braithwaite.
49	Clawson *vs.* Henderson	Henderson.
50	Boivin *vs.* Narroway	Narroway.
51	Gibson *vs.* Shaw	Shaw.

TOTAL DES PARTIES JOUÉES ET GAGNÉES.

Joueurs.	Total des parties jouées.	Ditto gagnées.
W. H. Hicks	3	1
John Henderson	8	7
A. Saunders	5	4½
J. W. Shaw	9	6½
M. J. Murphy	4	4
C. A. Boivin	12	2½
W. Braithwaite	6	5
Dr. J. Ryall	6	1½
H. N. Kittson	3	2
G. Gibson	6	2
J. E. Narroway	8	5
J. Clawson	8	3½
J. T. Wylde	7	2
J. G. Foster	9	2½
G. P. Black	8	2

J. W. SHAW,
Conducteur du tournoi.

PROBLÈME No. 142.

LETTRE "C."

"American Association Letter Tourney."

Noirs.

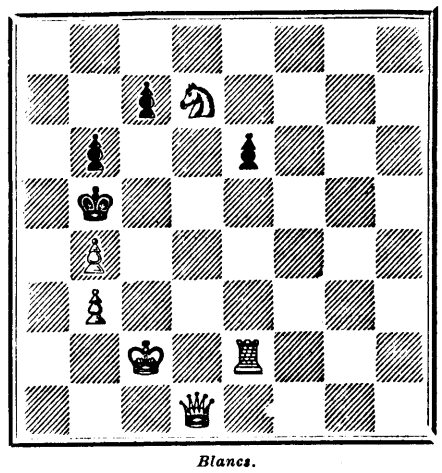

Blancs.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME NO. 140.

Blancs.	*Noirs.*
1 C 2e D, échec	1 R 5e C (A)
2 D 3e T, échec	2 R pr. D
3 T 1er C D	3 *Ad libitum.*
4 C ou T, échec et mat.	
(A)	
	1 R pr. C (B)
2 D 1er T, échec	2 R pr. P
3 T 1er F, échec	3 R pr. C
4 D 3e F, échec et mat.	
	2 R 5e C
3 T 1er C, échec	3 C 6e C
4 T pr. C, échec et mat.	
(B)	
	1 R pr. P
2 C 6e C, échec	2 R 4e D
3 P 4e F, échec	3 R 4e R
4 D 1er T, échec et mat	

51ÈME PARTIE.

TOURNOI D'ÉCHECS CANADIEN PAR CORRESPONDANCE.

Jouée par correspondance entre M. J. G. Foster, d'Halifax, N.-E., et M. C. A. Boivin, de St-Hyacinthe.

Blancs. J. G. FOSTER.	*Noirs.* C. A. BOIVIN.
1 P 4e D	1 P 4e D
2 F 4e F R	2 F 4e F R
3 P 3e R	3 C 3e F R
4 P 4e F D	4 P 3e R
5 P 4e C R (*a*)	5 F pr P
6 P 3e F R	6 F 4e T
7 P 5e F D	7 C 5e R
8 P 4e T R (*b*)	8 F 2e R (*c*)
9 D 4e T, échec	9 C 2e D
10 P pr C R	10 F pr P T, échec
11 R 2e D	11 P pr P
12 C 3e F D	12 P 4e F R
13 F pr P F D	13 D pr F
14 T pr F	14 F 5e C R
15 C pr P (*d*)	15 P 4e T R
16 C 6e D, échec	16 R 2e R
17 C 2e R	17 P 4e C R (*e*)
18 T 1er T	18 P 5e T R
19 F 2e C R	19 T D 1er D
20 C pr P C D	20 T 1er C D
21 P 6e F D	21 C 3e F R
22 T D 1er F R	22 P 6e T R (*f*)
23 F 3e F R	23 F pr F
24 D 3e T, échec	24 R 2e F
25 T pr F	25 P 5e C R
26 D pr P T (*g*)	26 C 5e R, échec
27 R 3e D	27 R 3e F (*h*)
28 T pr P, échec (*i*)	28 P pr T
29 C 4e F R	29 D pr P (*j*)
30 T 1er F D (*k*)	30 D 4e C, échec
31 T 4e F	31 T pr C
32 D 4e T	32 C 4e F D, éch. (*l*)
33 P pr C	33 T 1er D, échec
34 R 2e R	34 D pr D
35 T pr D	35 T pr P, échec
36 R 1er R (*m*)	36 T (7e C) 7e D
37 T 6e T, échec	37 R 2e F

Les Blancs résignent.

NOTES — Par J. W. S., Montréal.

(*a*) Il n'est pas facile de voir le but de ce mouvement

(*b*) Les Blancs n'obtiendraient aucun avantage en faisant échec avec la Dame. Voici :

8 D 4e T, échec	8 P 3e F
9 P pr C	9 D 5e T, échec
10 F 3e C	10 D pr P R et gagnent la Tour.

(*c*) Les Noirs auraient dû retirer le C R à la 3e case du F.

(*d*) Bien conçu.

(*e*) Ces pions commencent à devenir formidables.

(*f*) F prend C suivi de C 5e C R, aurait fait une meilleure attaque.

(*g*) Très-bien joué.

(*h*) Apparemment le meilleur mouvement.

(*i*) Désespoir !

(*j*) Les jeunes joueurs peuvent voir que C 7e F, échec, ne leur serait pas profitable.

(*k*) Ingénieusement combiné. Si les Noirs jouaient : 30 D prend T, les Blancs annulleraient la partie par un échec perpétuel.

(*l*) Les Noirs peuvent se permettre de sacrifier le Cavalier, afin d'obtenir le commandement de la file de la Dame.

(*m*) Plus d'espoir ! Plus de remède !

Décisions Judiciaires concernant les journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de *L'Opinion Publique*, Montréal.

PROBLÈME No. 146

Composé par M. F. BLACK, Montréal.

NOIRS.

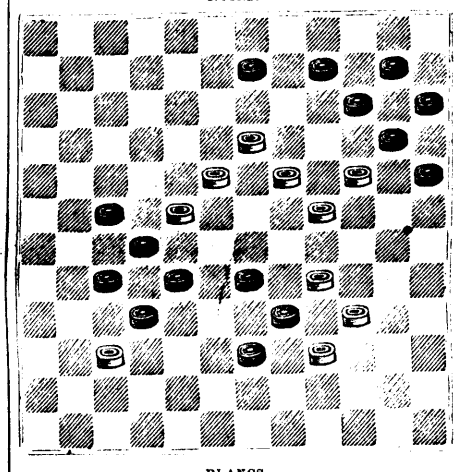

BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 144

Les Blancs jouent de		Les Noirs jouent de	
32	26	43	21
28	22	7	20
40	35	50	37
61	50	62	49
34	28	21	23
35	29	16	38
29	3	14	60
3	54 et gagnent.		

Solutions justes du Problème No. 144

Québec :—N. Langlois, J. Lemieux.

ETRENNES ! ETRENNES ! !

MM. PAYETTE & BOURGEAULT informent respectueusement leurs amis et le public qu'ils viennent de recevoir un magnifique assortiment de

Cadeaux et d'Etrennes pour les Fêtes

COMPRENANT DES

Livres de prière à couverture d'ivoire, velour, cuir de Russie, marocain, etc., etc.
Ouvrages de littérature française des meilleurs auteurs, belles éditions très-propres à donner en cadeaux
Grande variété de Chapelets montés en argent, cuivre et acier, de tous prix.
Porte-Chapelets de toutes qualités.
Une magnifique assortiment de gravures représentant des sujets religieux et historiques. Spécialité d'images dentelées.
Assortiment d'Albums varié et bien choisi importés expressément pour les Fêtes. Aussi **STATUES** de divers sujets de très-bon-goût et à bas prix.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE.

Payette & Bougeault, Libraires,
No. 250, rue Saint-Paul,
Vis-à-vis la rue Saint-Vincent, Montréal.

LE ROC COCO DE ROWNTREE

(MEDAILLE D'HONNEUR)

Ne contient que du Coco et du Sucre.

LE ROC COCO DE ROWNTREE

Est pur et n'épaissit pas dans la tasse.

LE ROC COCO DE ROWNTREE

Est anti-dyspeptique et convient aux estomacs les plus délicats.

LE ROC COCO DE ROWNTREE

Ne contenant aucune matière adultérante, est quatre fois aussi fort que les Cocos généralement vendus et est un

LUXE ECONOMIQUE.

WILLIAM JOHNSON,

28, rue St. François-Xavier,

MONTREAL.

Boîte 888, Bureau de Poste.

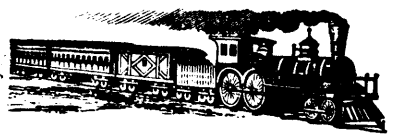

Chemin de Fer Intercolonial

1878-79

ARRANGEMENTS D'HIVER.

LES TRAINS EXPRESS à PASSAGERS partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit :

Partant de la Pointe-Lévis	8.00	A.M.
" " Rivière du-Loup	2.00	P.M.
Arrivant à Trois Pistoles (dîner)	3.00	"
" Rimouski	4.49	"
" Campbelton (souper)	10.00	"
" Dalhousie	10.21	"
" Bathurst	12.28	A.M.
" Newcastle	2.10	"
" Moncton	5.00	"
" St-Jean	9.15	"
" Halifax	1.30	P.M.

Chars Pullman sur les Trains Express.

Ces trains viennent en connection à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9.45 P.M.

Les chars Pullman partant de la Pointe-Lévis les Mardis et Samedis, vont directement à Halifax, et les Lundis, Mercredis et Vendredis à St-Jean.

Pour informations concernant le prix des billets de passages, le taux du fret, l'arrangement des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON,
Agent,
177, rue St-Jacques.

C. J. BRYDGES,
Surintendant-Général des Chemins de Fer du Gouvernement.

Montréal, 18 nov. 1878.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

NOUVELLES PUBLICATIONS.

AU PIED DE L'AUTEL, par l'auteur des *Paillettes d'Or*.

I. Un quart d'heure devant le Saint Sacrement.
II. Une heure devant le Saint Sacrement.
III. Prière à Jésus dans l'Eucharistie.

Jolie brochure in-32. Prix, 3cts ; la douzaine, 30cts ; le cent, $2.00.

LES PIEUX SOUVENIRS DU FOYER CHRETIEN, par le même auteur, même format, même prix.

ALMANACH DES AMES DU PURGATOIRE pour 1879, renfermant un tableau d'indulgences plénières et un calendrier franciscain. Prix, 5cts.

En vente chez

CADIEUX & DEROME,

207, RUE NOTRE-DAME, 207,

MONTRÉAL.

FOURRURES ! FOURRURES !

A TRES-BAS PRIX CHEZ

RIEPERT FRERES

(Successeurs de W. Riepert et Cie.)

CHAPELIERS ET MANCHONNIERS

No. 97, Rue St. Laurent, Montréal.

EFFETS EN FIL LUSTRE

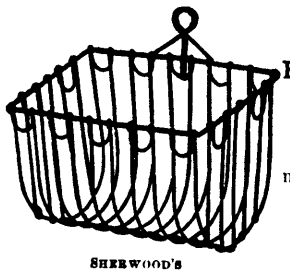

SHERWOOD'S

Paniers à Eponges,

Porte brosses et savon,

Huiliers, Vases à céleri et à marinades, Paniers à cartes de visite, chez

L. J. A. SURVEYER,

524, Rue Craig, Montréal.

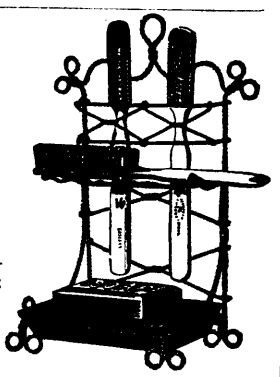

SHERWOOD'S

MANUFACTURE 473, RUE ST. BONAVENTURE.

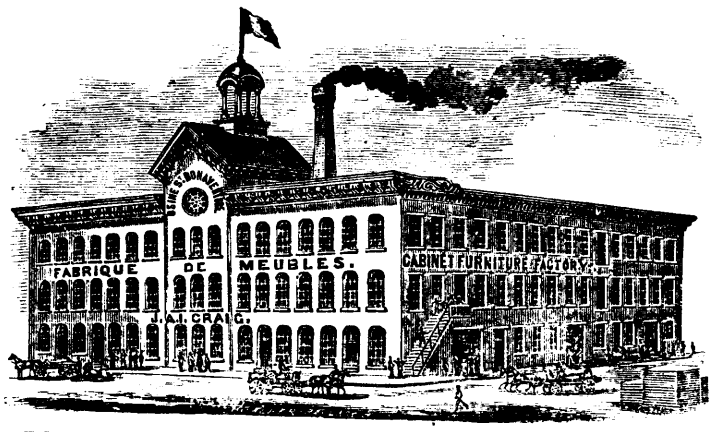

MAGASIN DE DETAIL 463, RUE NOTRE-DAME.

MANUFACTURE DE MEUBLES

DE

CRAIG & CIE.

L'un des meilleurs et des plus grands établissements Canadiens-français du pays.

Musique Nouvelle !

ROMANCES FRANCAISES.

Après l'hiver	50	centins.
A ma fenêtre	50	"
Branche d'aubépine	40	"
Blanche colombe	35	"
La Bouquetière de Marly	25	"
Le banc de pierre	50	"
Clair de lune	50	"
Confidence	50	"
Les deux Mères	35	"
Enfants d'un jour	50	"
Enfants et fleurs	35	"
Fleurs de souvenir	50	"
L'heure attendue	50	"
Jean Mathurin	30	"
Lisette, vous n'en saurez rien	50	"
Rose	50	"
Sous d'autres cieux	50	"
Une larme	25	"

VALSES POUR PIANO.

Céleste	60	centins.
La boulangère a des écus	60	"
Créole	60	"
Carmen	60	"
Femmes et fleurs	60	"
Le fleuve d'or	60	"
Madame l'archiduc	60	"
La timbale d'argent	60	"
Valse du rire	80	"

En vente chez

A. LAVIGNE,

Editeur de musique,

Importateur de pianos et harmoniums,

25, rue Saint-Jean, (Banque d'Epargnes), Québec.

REMÈDE SPÉCIFIQUE DE GRAY

AVANT

Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscrétions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux ; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué.

APRES

Prix : $1 le paquet, ou six paquets pour $5, par la malle franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à :

La Compagnie de Médecine de Gray, Windsor, Ont.

Vendu à Montréal, en Canada et aux Etats-Unis par tous les Pharmaciens.

Chemin de Fer du Pacifique Canadien

Le temps pour recevoir les soumissions pour les sections entre le lac Supérieur et la Rivière-Rouge, est prolongé jusqu'à MIDI

Mercredi, 15 Janvier 1879.

Le temps pour recevoir les soumissions pour les sections dans la Colombie Anglaise est prolongé jusqu'à

Mercredi, 12 Février 1879.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de l'ingénieur-en-chef, Ottawa.

(Par ordre,)

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 19 déc. 1878.

COLONIE FRANCAISE

DANS L'ARKANSAS

1,000,000 ACRES de terres à vendre à prix réduits avec paiemeents faciles, dans l'Ouest de l'Arkansas. Le chemin de fer Little-Rock et Fort-Smith, ainsi que le fleuve de l'Arkansas, traversent toute la vallée. Le sol est généralement très-fertile ; le climat doux et tempéré.

Le coton, le tabac, le chanvre, le froment, le maïs, l'orge, l'avoine, les pommes de terre, le trêfle et le foin y viennent très-bien, ainsi que la vigne et les arbres fruitiers.

Environ 200,000 acres de ces terres, situées le long du chemin de fer, au Nord du fleuve Arkansas, ont été concédés aux Pères du St-Esprit pour la fondation d'une colonie.

A 50 milles de Little-Rock, près de la Station Morilton, non loin de Louisbourg et sur un magnifique plateau, s'étendant vers le Nord, les Pères du St-Esprit ont réservé 80,000 acres pour les colons français. Une église et un couvent sont en voie de construction près de Morilton, et une seconde église française va être construite près de Springfield, 10 milles plus loin, dès que le besoin s'en fera sentir.

Avis aux familles françaises désirant acquérir une belle propriété, à peu de frais, dans le voisinage d'une église catholique.

S'adresser à

M. W. D. SLACK, ou à
M. MICHEL BRAUN,

LandOffice, L. R. & F.S.R'y, à Little-Rock, Arkansas, ou aux Pères du St-Esprit, à Morilton.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St André-Avellin.

Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa.

500 pages 8vo.—impression de luxe—broché.....$1.00
même par la poste.....$1.20

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS,
5 et 7, Rue Bleury, Montréal

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

9-19-52-188

ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer, professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes sont comme suit :

L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, excepté depuis le premier juillet jusqu'au lernier d'août), depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Les samedis, elle se ferme à midi.

Le programme des études est comme suit :

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examinateurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes : la navigation proprement dite ; la manière de faire le point ; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circumméridienne du soleil ; trouver la longitude par le chronomètre ; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut ; trouver le temps de la haute marée ; la correction des sondages ; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments ; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de *vive voix* que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examinateurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory) ; trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, *régulariser* le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel ; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de $15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examinateurs de la Puissance du Canada, et de $20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines ; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examinateurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examinateurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examinateurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre,

F.-G. MARCHAND,
Secrétaire de la Province de Québec.

9-4-52-168

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPIE

La Cie. Burland-Desbarats,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

a l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTROTYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournisseurs Imprimeurs ou Editeurs des ELECTROTYPIES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE !

Longpré & David

AVOCATS

No. 15, RUE SAINTE-THÉRÈSE

MONTRÉAL.

A.-B. LONGPRÉ. L.-O. DAVID.